



>> page 25

Banderole réalisée par les enfants en soutien aux soignants

page 6

>> **VOTRE VILLE**

Lancement de la participation citoyenne

page 14

>> **DOSSIER**

Budget communal

page 22

>> **SOLIDARITÉ**

Livraison de la résidence Simone-Veil

## Infos pratiques

[www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

### MAIRIE

Château de Bezance  
20 avenue de la République  
63540 Romagnat

#### ✓ Services administratifs

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h  
Tél. 04 73 62 79 79 - [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

#### ✓ Services techniques

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h  
Tél. 04 73 62 79 99 - [service-technique@ville-romagnat.fr](mailto:service-technique@ville-romagnat.fr)

#### ✓ Police municipale

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h  
Tél. 04 73 87 58 53 - [police-municipale@ville-romagnat.fr](mailto:police-municipale@ville-romagnat.fr)

#### ✓ Service éducation – jeunesse

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h,  
le vendredi de 8 h 30 à 12 h.  
Tél. 04 73 62 79 51 - [portail.famille@ville-romagnat.fr](mailto:portail.famille@ville-romagnat.fr)

#### ✓ Service culture - sports - vie associative

Tél. 04 73 62 79 98 - [billetterie@ville-romagnat.fr](mailto:billetterie@ville-romagnat.fr)

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chauz  
63540 Romagnat  
[www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)

#### ✓ Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
(fermeture à 16 h 30 le vendredi).

Tél. 04 73 62 63 00 - [service-social@ville-romagnat.fr](mailto:service-social@ville-romagnat.fr)

#### ✓ Multi-accueil « Gribouille et Carapate »

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15

Tél. 04 73 62 60 14 - [gribouille.carapate@ville-romagnat.fr](mailto:gribouille.carapate@ville-romagnat.fr)

#### ✓ RAM (Relais d'assistants maternels)

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h,  
vendredi de 11 h 30 à 13 h 30

Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98

[lea.fournet-fayard@ville-aubiere.fr](mailto:lea.fournet-fayard@ville-aubiere.fr)

### EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand  
63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 62 73 20 - [ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr](mailto:ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr)

## Numéros d'urgence

✓ SAMU. Tél. 15

✓ Centre anti-poison Tél. 04 72 11 69 11

✓ Gendarmerie Tél. 17 - 04 73 62 60 64

[cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

✓ Pompiers Tél. 18

✓ Toutes urgences (numéro européen) Tél. 112

✓ Dépannage électricité (ENEDIS) Tél. 09 726 750 63

✓ Dépannage gaz (GRDF) Tél. 0800 47 33 33

✓ Dépannage eau (SUEZ) Tél. 0977 401 135

## Sommaire

>> LE MOT DU MAIRE.....	3
>> ACTUALITÉS.....	4
>> VOTRE VILLE.....	6
>> DOSSIER FINANCES.....	14
>> TRAVAUX.....	19
>> ENVIRONNEMENT.....	20
>> SOLIDARITÉ.....	22
>> JEUNESSE.....	24
>> CULTURE.....	28
>> RETOUR EN IMAGES.....	31
>> METROPOLE.....	33
>> MONDE ASSOCIATIF.....	34
>> LIBRE EXPRESSION.....	46

## Conseil municipal

### MAIRE

Laurent BRUNMUROL

### ADJOINTS

Soizick BOUCHET, Jean FONTENILLE, Chantal LELIÈVRE,  
Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS, Marie-Jeanne  
GILBERT, Anne-Marie MOTA-DI TOMMASO

### CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-  
Louis CHAUVET, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand  
ZANNA, Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Christine  
MENNUTI, Roland PETIT, Nathalie BARREIROS, Cédric  
VAUCLARD, Cécile SCHEREPIN, Daniel RIEUTORD, Isabelle  
BUGUELLOU-PHILIPPON, Franck FARINA, Monique  
CHARTIER, Anthony FERRANDON, Delphine DUGAT

### CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)  
(rubrique votre ville / instances municipales / élus) ou adressez-  
vous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.



« Ensemble,  
nous relèverons  
les défis  
de demain »

Chères Romagnatoises, Chers Romagnatois,

Merci de la confiance que vous nous avez renouvelée le 15 mars dernier. En votant très largement pour la liste Agir Ensemble pour Romagnat (77,51 %), vous avez fait le choix d'une équipe à l'écoute, d'une équipe qui s'engage à construire l'avenir de Romagnat, dans la bienveillance, la proximité et le dialogue.

Le monde entier connaît depuis plusieurs mois une crise sanitaire majeure. La période de confinement qu'a connue notre pays a permis de limiter le nombre de décès même si celui-ci reste important. Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont œuvré au quotidien durant cette période.

Nous devons rester vigilants face à un virus qui continue de circuler. Il est important de respecter les recommandations sanitaires, en espérant que la situation ne se dégrade pas à nouveau dans les prochains mois.

Ensemble, nous relèverons les défis de demain !

Nos engagements de campagne seront notre feuille de route pour ces six années à venir. Notre projet, décliné en trois volets Environnement, Participation Citoyenne et Qualité de Vie, fera de Romagnat une ville durable qui innove et va de l'avant.

Dès la rentrée prochaine, nous innovons avec le lancement de la plateforme collaborative : [jeparticipe.ville-romagnat.fr](http://jeparticipe.ville-romagnat.fr). Ensemble, nous continuerons d'agir pour notre belle commune et le bien-être de ses habitants.

Nous allons de l'avant ! Un certain nombre de travaux sont en cours comme l'aménagement de la place François-Mitterrand, qui devrait se terminer début décembre 2020 mais aussi avec la réhabilitation de l'espace Bernard-Brajon, avec notamment la construction du pôle santé.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée, espérant que vous aurez passé un bel été.

Prenez soin de vous

**Laurent BRUNMUROL**

Maire de Romagnat

Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole



**Directeur de la Publication** : Laurent Brunmurol, Maire - **Coordination** : Soizick Bouchet, Isabelle Buguellou-Philippon, Service communication  
**Comité de lecture** : Laurent Brunmurol, Soizick Bouchet, Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota-di Tommaso, Christiane Demoustier, Isabelle Buguellou-Philippon, Maryse Roy, Anne-Marie Laydier - **Mise en page et impression** : SIC Impression - ZAC Champ Lamet - 4 rue André-Citroën - 63430 Pont-du-Château - N°ISSN : 1283 - 5080 - Tiré à 4200 exemplaires  
**En couverture** : Les enfants de professionnels de santé accueillis à l'école Louise-Michel pendant le confinement ont réalisé une banderole pour soutenir les soignants et les résidents de l'EHPAD les Tonnelles.



## Distribution de masques

Pour que les Romagnatois se protègent contre le coronavirus, la municipalité a distribué gratuitement aux habitants quatre masques « grand public » commandés par Clermont Auvergne Métropole et la commune de Romagnat, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Les personnes qui n'ont pas pu venir les chercher en mai et juin sont invitées à les retirer en mairie de Romagnat, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les masques seront remis sur présentation des justificatifs suivants :

- ✓ adultes inscrits sur la liste électorale : carte électorale ou pièce d'identité
- ✓ adultes non-inscrits sur la liste électorale : justificatif de domicile et pièce d'identité
- ✓ moins de 18 ans : livret de famille

Il est possible de se faire représenter en confiant les justificatifs à un tiers.

## NOUVEAU

### Transports T2C : connexion de Saulzet-le-Chaud et Opme avec la ligne de tramway

A partir du mois de septembre, une expérimentation sera menée pour prolonger la ligne de transport à la demande tout public (TAD) jusqu'au CHU Gabriel-Montpied, permettant ainsi la connexion avec la ligne du tramway.

Le TAD est un service proposé par la T2C aux habitants de Saulzet-le-Chaud, Opme et du quartier de la Bouteille à Romagnat.

#### Le fonctionnement

Accessible avec un titre de transport T2C, un bus transporte, à des horaires définis, les usagers qui se sont inscrits au plus tard la veille avant 19 heures pour le lendemain, ou le matin avant midi pour un trajet après 14 heures le jour même. Ce service fonctionne du lundi au vendredi (sauf jours fériés) sur réservation téléphonique au 04 73 87 40 83 (de 7 h à 19 h du lundi au samedi).

#### Les arrêts desservis à Romagnat

Huit arrêts sont desservis : Saulzet Ecole, Saulzet Bourg, Saulzet-le-Chaud, Château d'Opme, Maison pour Tous, Grand Bois, La Bouteille, Romagnat Gergovia.

#### Les correspondances avec le réseau T2C

Le TAD permet de rejoindre plusieurs lignes. En 30 minutes, un habitant de Saulzet peut ainsi rejoindre le cœur de Clermont-Ferrand

- ✓ la ligne A (tramway) à l'arrêt CHU Gabriel-Montpied : à destination de La Pardieu, elle dessert les Cézeaux et le lycée Lafayette ; à destination des Vergnes, elle dessert la Maison de la Culture, la place de Jaude, la place Delille et Montferrand



- ✓ la ligne 3 à l'arrêt Romagnat-Gergovia à destination du Stade Gabriel-Montpied, elle dessert notamment Aubière, Ballainvilliers et la gare SNCF

- ✓ la ligne 12 à l'arrêt Beaumont Place d'Armes : à destination de Delille-Montlosier, elle dessert Dolet et Ballainvilliers

#### Les points de vente T2C à Romagnat

- ✓ Carnets de tickets et abonnements mensuels  
Tabac-presse, place du 8 mai et tabac-presse avenue Georges-Couthon

- ✓ Carnet de tickets

Tabac-presse de Saulzet-le-Chaud

#### Plus d'informations sur [www.t2c.fr](http://www.t2c.fr)

[www.moovicite.com](http://www.moovicite.com)

Moovicity 04 73 87 40 83

Infolignes 04 73 28 70 00



## Forum des associations

Le forum des associations se tiendra le **samedi 5 septembre 2020** de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, salle André-Raynoird.

A cette occasion, vous pourrez rencontrer les bénévoles du monde associatif romagnatois.

## Recrutement d'un volontaire en service civique

La commune de Romagnat recrute un jeune de 18 à 25 ans pour une mission au service culture.

Il aura pour rôle de promouvoir la visibilité des événements de la saison culturelle, favoriser les relations avec les artistes et participer à la mise en place d'installations scéniques.

Le poste est à pourvoir à partir du 1er octobre 2020 pour une durée de 7 mois.

Cette mission de 24 heures par semaine ouvre droit à une indemnité de 473,04 euros net éventuellement complétée par une bourse de 107,68 euros.

**Candidature : envoyer un CV et une lettre de motivation à M. le Maire – château de Bezance – 63540 Romagnat ou candidater sur internet : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)**  
**Renseignements : Frédéric Aumaitre 04 73 62 79 79**



## Extension du stationnement en zone bleue

Le stationnement en zone bleue permet une meilleure rotation des véhicules dans la journée pour faciliter l'accès aux commerces tout en maintenant la gratuité du parking. A Romagnat, sa durée est limitée à deux heures du lundi au samedi de 8 h à 19 h. Il s'applique désormais dans trois zones :

- ✓ place François-Mitterrand : places nouvellement créées et matérialisées en bleu suite à l'aménagement de la place
- ✓ avenue de la République : places situées entre l'avenue Gergovia et l'entrée du groupe scolaire Jacques-Prévert
- ✓ place du 8 mai

Quand un véhicule est garé en zone bleue, un disque mentionnant l'heure d'arrivée doit être positionné derrière le pare-brise du côté passager. En cas de non apposition du disque ou de dépassement de l'horaire, une amende de 35 euros est appliquée. Des disques européens peuvent être retirés en mairie par les Romagnatois sur présentation d'un justificatif de domicile (maximum 2 par famille) ou chez les commerçants.

## NOUVEAU

### CAFÉ RESTAURANT

La Conciergerie du parc  
2 avenue Jean-Moulin  
Tél. 06 20 39 66 59

### SAGE-FEMME

Camille SERHOCHIAN  
Cabinet Médical des Sources  
Avenue Georges-Couthon  
Tél. 06 59 97 37 14

### CABINETS D'INFIRMIER

12 avenue de Gergovia  
✓ Mme BAUCHER,  
Mme FONTALIVE  
Tél. 04 73 62 64 46  
✓ Mme JACQUET, M. CALVO,  
Mme MEALLET  
Tél. 04 73 62 67 90  
✓ Mme NICOLLAS, Mme FOURY  
Tél. 04 73 62 03 30



## Permanence des conseillers départementaux

Les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h.

- ✓ samedi 3 octobre 2020 à Aubière
- ✓ samedi 17 octobre 2020 à Romagnat
- ✓ samedi 7 novembre 2020 à Pérignat-lès-Sarliève

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à la permanence qui vous convient, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de solliciter un rendez-vous particulier par mail à [valerie.baptista@puy-de-dome.fr](mailto:valerie.baptista@puy-de-dome.fr)

## Participation citoyenne

Nouveau mandat pour l'équipe municipale, nouveaux projets : la participation citoyenne sera au cœur de notre manière d'envisager la relation avec vous habitants. Priorité au dialogue et à l'action concrète.

### Lancement d'une plateforme collaborative [jeparticipe.ville-romagnat.fr](https://jeparticipe.ville-romagnat.fr)

C'est un nouvel outil pratique, efficace et totalement transparent.

Pour quoi faire ?

- ✓ mieux connaître vos besoins et vos attentes
  - ✓ recueillir vos avis ou vos propositions
  - ✓ partager des informations sur les chantiers en cours et ceux à venir
  - ✓ chercher ensemble des solutions durables à des problèmes du quotidien
  - ✓ travailler en groupe sur de nouveaux projets...
- Elle est accessible à tous à l'adresse suivante : <https://jeparticipe.ville-romagnat.fr>

### Carte interactive « coups de cœur et bons plans de l'été »

La première action proposée sur cette nouvelle plateforme est une carte interactive « coups de cœur et bons plans de l'été ».

En cliquant sur « participer » puis « contribuer », vous pouvez, jusqu'au 21 septembre 2020, partager vos bons plans avec des images ou des textes ou consulter les trouvailles des habitants.

Rendez-vous sur [jeparticipe.ville-romagnat.fr](https://jeparticipe.ville-romagnat.fr)

### Concours d'idées « Plus belle, ma ville »

Le lancement officiel aura lieu en octobre 2020. Chacun pourra participer et proposer une réalisation susceptible d'améliorer la qualité de la vie à Romagnat. Tous les habitants seront ensuite invités à voter pour leurs projets préférés.

Un budget participatif de 40 000 € est prévu pour financer les projets retenus.



### Cafés citoyens

L'idée est simple, il s'agit de se mettre autour d'une table... et d'un café.

On commence par faire connaissance, on prend des nouvelles de la ville ou du quartier, on évoque les besoins, les envies, les sujets d'inquiétude, les urgences.

Et surtout on se met au travail ensemble, habitants et élus, pour faire des propositions et trouver des solutions qui conviennent au plus grand nombre.

### Groupes de projets

Habitants volontaires, professionnels, représentants associatifs et élus seront associés à diverses réflexions portant sur des questions d'aménagement urbain entre autres.

### TOUS ACTEURS POUR AGIR !



Votre interlocutrice :  
Christiane Demoustier,  
conseillère déléguée

## Vos correspondants de proximité

### OPME

Echangeons sur les sujets qui vous tiennent à cœur le dernier samedi des mois impairs de 11 h à 12 h, à l'ancienne école

✓ **samedi 26 septembre 2020**

Hélène Gauthier-Raspail

✓ **samedi 28 novembre 2020**

Cécile Scherepin et Franck Farina

### SAULZET-LE-CHAUD ET REDON

Jean-Louis Chauvet : permanence en mairie sur rendez-vous le lundi après-midi

### CLÉMENSAT

Bertrand Zanna : permanence sur rendez-vous

**Prenez rendez-vous sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) ou au 04 73 62 79 79**

## Devenez agent recenseur

La commune recrute 17 agents recenseurs, qui ont le statut de vacataires.

Le recensement de la population de Romagnat se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Pour les villes de moins de 10 000 habitants, il est organisé, tous les cinq ans, par l'INSEE et la commune.

Après une formation par l'INSEE, les agents recenseurs auront pour mission de mener une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage, puis de se présenter chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice de recensement et la récupérer si cette démarche ne peut être faite en ligne.

**Les personnes intéressées par cette mission et qui sont disponibles en janvier et février 2021 peuvent adresser leur candidature avant le 15 octobre 2020 à Mairie de Romagnat – Château de Bezance – 63540 Romagnat ou [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr).**

### A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune.

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

## Réunion d'accueil des nouveaux arrivants

L'ensemble du conseil municipal, associé aux commerçants et dirigeants d'associations de la commune, invite les habitants installés depuis peu à Romagnat à assister à la réunion conviviale de bienvenue qui se déroulera le samedi 21 novembre 2020 à 11 heures en mairie.

### COUPON RÉPONSE - RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

A retourner à l'Hôtel de Ville/festivités ou par mail à [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr) avant le 12 novembre 2020

M. Mme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

Assistera  N'assistera pas à la réunion du 21 novembre 2020 à 11 h

Nbre adultes \_\_\_\_\_ Nombre enfants \_\_\_\_\_

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 73 98 34 00 ou par courriel à [cnil@ville-romagnat.fr](mailto:cnil@ville-romagnat.fr).



La connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...), de sa répartition sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de construction de logements, de moyens de transport à développer... Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

**Renseignements :**  
**Cécile Nebout - 04 73 62 79 74**

**ATTENTION AU DÉMARCHAGE**  
**Le recensement a lieu en janvier et février 2021.**  
**Aucun agent ne se déplacera à votre domicile avant cette date.**  
**SOYEZ VIGILANT**

## Les commissions municipales

Après l'élection du maire et des adjoints, le 25 mai 2020, le conseil municipal s'est à nouveau réuni le 25 juin à huis clos dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Lors de cette séance, des commissions ont été votées. Ces cinq commissions, présidées par le Maire, sont chargées d'étudier notamment les questions soumises au conseil municipal mais elles peuvent également se saisir de dossiers spécifiques et faire des propositions sur tout sujet relevant de leur domaine. Leur composition respecte le principe de la représentation proportionnelle.

### Commission finances

Laurent BRUNMUROL  
Jacques LARDANS  
Philippe CEYSSAT  
Christiane DEMOUSTIER  
Annette BRUGIÈRE  
Anthony FERRANDON  
Valérie DUMAS

### Commission urbanisme - travaux - sécurité - prévention et gestion des risques

Laurent BRUNMUROL  
Jean FONTENILLE  
Jacques LARDANS  
Nathalie BARREIROS  
Anthony DE SOUSA  
Cédric VAUCLARD  
Jean-Louis CHAUVET  
Franck FARINA  
Paul SUTEAU

### Commission environnement - développement durable - biodiversité

Laurent BRUNMUROL  
Jean FONTENILLE  
Chantal LELIÈVRE  
Philippe CEYSSAT  
Nathalie BARREIROS  
Hélène GAUTHIER-RASPAIL  
Cécile SCHEREPIN  
Monique CHARTIER  
Valérie DUMAS

### Commission solidarité - cadre de vie - animation urbaine

Laurent BRUNMUROL  
Marie-Jeanne GILBERT  
Chantal LELIÈVRE  
Delphine DUGAT  
Cédric VAUCLARD  
Thierry MICHEL  
Christine MENNUTI  
Monique CHARTIER  
Maryse ROY

### Commission comité de lecture bulletin municipal

Laurent BRUNMUROL  
Soizick BOUCHET  
Chantal LELIÈVRE  
Anne-Marie MOTA-DI TOMMASO  
Christiane DEMOUSTIER  
Isabelle BUGUELLOU PHILIPPON  
Maryse ROY

## La commission d'appels d'offre

### Titulaires

Jacques LARDANS  
Soizick BOUCHET  
Thierry MICHEL  
Marie-Jeanne GILBERT  
Valérie DUMAS

### Suppléants

Chantal LELIÈVRE  
Christiane DEMOUSTIER  
Monique CHARTIER  
Daniel RIEUTORD  
Maryse ROY

## Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public administratif géré par un conseil d'administration présidé par le Maire et composé en nombre égal de conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal et de membres nommés intervenant dans le champ social.

### Les membres élus par le conseil municipal

Marie-Jeanne GILBERT  
Annette BRUGIÈRE  
Soizick BOUCHET  
Jacques LARDANS  
Anne-Marie MOTA-DI TOMMASO  
Chantal LELIÈVRE  
Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON  
Paul SUTEAU

### Les membres nommés par le président

Monique COURNOL  
Roger PLANCHE  
Marie-Hélène MARTINEZ  
Régis CUNY  
Annabelle GEINDRE  
Pierre Marie THUAUD  
Martine ARNAL  
Bernadette FAURE

## Les délégations aux divers établissements et organismes

Les conseillers municipaux sont amenés à siéger dans des organes internes de la collectivité ou dans des organismes externes, notamment dans les conseils syndicaux des syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune de Romagnat. Ces délégués représentent la commune au sein des instances de ces organismes.

### Syndicat Intercommunal à vocation unique cuisine centrale mutualisée

Titulaires : Laurent BRUNMUROL, Cécile SCHEREPIN, Marie-Jeanne GILBERT  
Suppléants : Anne-Marie MOTA-DI TOMMASO, Philippe CEYSSAT, Paul SUTEAU

### Syndicat Intercommunal de soins à domicile (SISAD)

Laurent BRUNMUROL, Marie-Jeanne GILBERT, Annette BRUGIÈRE

### Commission de contrôle de transferts des charges de Clermont Auvergne Métropole

Jacques LARDANS

### Comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (organe paritaire élus/agents)

Titulaires : Laurent BRUNMUROL, Chantal LELIÈVRE, Marie-Jeanne GILBERT, Christine MENNUTI, Monique CHARTIER  
Suppléants : Soizick BOUCHET, Jacques LARDANS, Christiane DEMOUSTIER, Jean-Louis CHAUVET, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON

### Comité Social du Personnel Communal (CSPC)

Titulaires : Christine MENNUTI, Chantal LELIÈVRE, Marie-Jeanne GILBERT, Valérie DUMAS  
Suppléants : Soizick BOUCHET, Jacques LARDANS, Anne-Marie MOTA-DI TOMMASO, Paul SUTEAU

### Comité national de l'action sociale (CNAS)

Christine MENNUTI

### Gérontonomie

Marie-Jeanne GILBERT

### Centre Social

Laurent BRUNMUROL, Marie-Jeanne GILBERT, Annette BRUGIÈRE

### Conseil d'administration de l'EREA de Lattre de Tassigny

Titulaire : Jean FONTENILLE  
Suppléante : Hélène GAUTHIER-RASPAIL

### Comité des Fêtes

Chantal LELIÈVRE, Jacques LARDANS, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Maryse ROY

### Comité de Jumelage

Laurent BRUNMUROL, Chantal LELIÈVRE, Cédric VAUCLARD, Thierry MICHEL, Jacques LARDANS, Christine MENNUTI, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Roland PETIT, Anne-Marie MOTA-DI TOMMASO, Maryse ROY

### Association Les Fessous de Romagnat

Titulaire : Jean FONTENILLE  
Suppléant : Valérie DUMAS



Conseil municipal du 25 mai 2020

## Cérémonies du 8 mai et du 14 juillet

Conformément aux directives ministérielles, les cérémonies du 8 mai se sont déroulées en présence d'une délégation réduite à cinq personnes : le lieutenant Lefauve, chef du corps des sapeurs-pompiers de Romagnat, le major Roux, responsable de la brigade territoriale de gendarmerie, Raymond Trincal, président de l'association des Anciens Combattants (FNACA), Laurent Brunmurol, maire de Romagnat et Chantal Lelièvre, adjointe chargée des cérémonies. Une gerbe a été déposée sur chacun des trois monuments aux morts de la commune. Pour le 14 juillet, la délégation comportait les mêmes représentants, ainsi que Thierry Malmezat, président de l'Éveil Romagnatois, et des conseillers municipaux.

A droite de haut en bas :  
le 8 mai à Opme, Saulzet-le-Chaud, Romagnat  
Ci-dessous : le 14 juillet à Romagnat



## Promener son chien : les règles à suivre

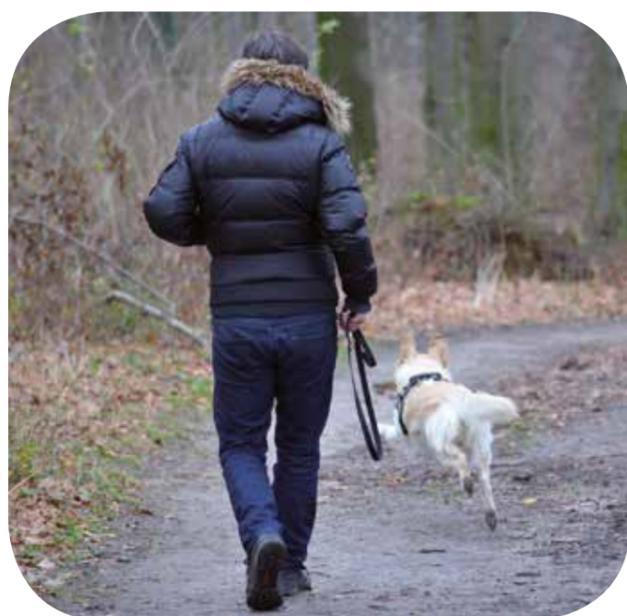
Lors des promenades avec votre animal dans l'espace public, des règles doivent être respectées pour assurer la sécurité d'autrui.

En zone urbaine, les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse (Règlement Sanitaire Départemental).

Dans les chemins, les promenades sont un espace de liberté pour les chiens mais chacun doit pouvoir se promener en toute sécurité et tranquillité. Certains promeneurs peuvent avoir peur des animaux, même si ces derniers ne sont pas méchants.

Des promeneurs et autres sportifs alertent régulièrement la police municipale sur le fait que, même en présence des maîtres, les animaux ne sont pas tenus en laisse.

Afin de prévenir tout accident mettant en cause leur responsabilité, les propriétaires d'animaux sont priés d'attacher leurs chiens quand ils croisent d'autres personnes sur les chemins communaux. Ce comportement civique, de bon sens et facile à mettre en œuvre par tous les



propriétaires d'animaux, évitez la prise de mesures plus contraignantes pour imposer la promenade de nos amis les bêtes en laisse.

## Renfort de la police municipale

Le service a été renforcé d'un troisième agent de police et l'équipe a été renouvelée avec l'arrivée d'un policier et d'un stagiaire en mars et juin 2020.

Quatre agents sont désormais au service de la population : trois policiers dont un stagiaire et une secrétaire.

La Police Municipale est chargée d'assurer la prévention et la surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur le territoire communal. Elle veille aussi à l'application des arrêtés de Police du Maire.



Au mois de juillet, quatre véhicules ont été enlevés sur le parking municipal rue de la Prugne. Ces voitures stationnaient abusivement dans ce lieu depuis plusieurs mois.

Le Code de la route interdit à un véhicule de stationner au même endroit plus de sept jours consécutifs. Au-delà de ce délai, le montant de la contravention est de 35 euros et le véhicule peut être mis en fourrière. Pour récupérer son véhicule, le propriétaire devra s'acquitter de 119,20 € pour l'enlèvement, de 61 € de frais d'expertise si le véhicule n'est pas retiré dans un délai de 3 jours ainsi que de 6,31 € de frais de garde journaliers.

Même stationnées, les voitures doivent être assurées et munies de leur contrôle technique en cours de validité.

## NUISANCES SONORES

Afin de ne pas troubler le voisinage, l'utilisation d'outils bruyants est réglementée par l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 26 avril 1991.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... peuvent être effectués uniquement :

## Radar préventif

Jusqu'à ce printemps, la commune de Romagnat disposait de deux radars permettant de faire de la prévention pour informer les conducteurs de leur vitesse réelle. L'un d'eux, qui avait été positionné rue de la Treille, a été volé.

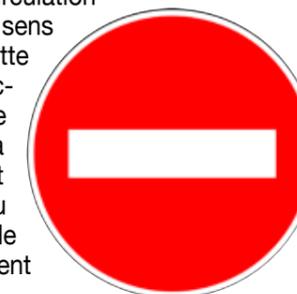
L'autre radar a été installé aux mois de mai et juin avenue Jean-Moulin, à hauteur de l'espace Bernard-Brajon, dans une zone limitée à 50 km/h. Des statistiques permettent de mesurer le flux de véhicules et leur vitesse : plus d'un quart des automobilistes est en infraction.

### Avenue Jean-Moulin - limitée à 50 km/h - mai/juin 2020

Vitesse	Nombre de véhicules	%
< 30 km/h	1387	7,33%
31 - 40 km/h	2134	11,29%
41 - 50 km/h	10201	53,95%
51 - 60 km/h	4365	23,08%
61 - 70 km/h	717	3,79%
71 - 80 km/h	106	0,56%
<b>Total</b>	<b>18910</b>	<b>100,00%</b>

## Circulation rue des Granges

Depuis le 13 juillet, la circulation rue des Granges est à sens unique descendant. Cette restriction a pour objectif de limiter le risque de collisions et garantir la sécurité des piétons et cyclistes compte tenu du nombre important de véhicules qui empruntent cette voie.



- ✓ les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- ✓ les samedis de 9 h à 19 h
- ✓ les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h





## Journées européennes du patrimoine

L'Office de Tourisme métropolitain propose, dimanche 20 septembre de 9 h à 12 h, une visite commentée en autocar sur le thème « Des demeures privées devenues publiques ».

Pour débiter, la maison publique par excellence : un hôtel de ville, celui de Chamalières ! D'autres suivront au fil de cette balade qui se poursuit au fil de l'Artière, à Saint-Genès-Champanelle, Romagnat « la cité aux nombreux châteaux », ou Beaumont.

Le nombre de places pour cette visite inédite est limité et l'inscription préalable obligatoire (à partir du lundi 14 septembre à 10 h) sur [www.clermontauvergnnetourisme.com](http://www.clermontauvergnnetourisme.com) ou aux bureaux d'accueil de Clermont-Ferrand, place de la Victoire et de Royat-Chamalières, place Allard à Royat.

Le rendez-vous est à 9 h précises à l'entrée principale du parc Montjoly à Chamalières, place Claude-Wolff.

## Un ossuaire communal dans le cimetière du bourg

La commune de Romagnat a décidé de se doter d'un ossuaire dans le cimetière ancien du bourg.

Les travaux, achevés en mars 2020 suite à la reprise d'une concession en état d'abandon, ont permis de créer un espace d'une superficie de 14m<sup>2</sup> et 3,5 mètres de profondeur.

En effet, depuis la loi du 19 décembre 2008, un ossuaire est devenu impérativement nécessaire.



Grâce à cet équipement, la commune peut procéder à :

- ✓ la relève d'une sépulture en terrain commun (le délai de rotation est désormais fixé à 10 ans pour la commune de Romagnat)



Informations  
[www.clermontauvergnnetourisme.com](http://www.clermontauvergnnetourisme.com)

- ✓ la reprise d'une concession funéraire temporaire parvenue à échéance (15 ans, 30 ans ou 50 ans) et non renouvelée dans le délai de deux ans
- ✓ la reprise d'une concession perpétuelle au terme d'une procédure de constatation d'état d'abandon.

Les restes exhumés sont regroupés dans une boîte à ossements et placés dans l'ossuaire communal. Ils peuvent également faire l'objet d'une crémation (en l'absence d'opposition connue ou attestée du défunt). Conformément à l'article R. 2223-6 du Code général des collectivités territoriales, le maire peut décider de placer les cendres issues de la crémation dans l'ossuaire ou faire procéder à leur dispersion dans le lieu spécialement affecté à cet effet (jardin du souvenir). Le nom des personnes dont les restes mortels se trouvent dans l'ossuaire ou dans le jardin du souvenir est consigné dans un logiciel de gestion numérique qui est tenu à la disposition du public.

Le terrain affecté à l'ossuaire bénéficie d'une affectation définitive et perpétuelle. Il n'est donc pas possible de procéder au retrait des ossements d'un ossuaire pour libérer de la place dans celui-ci, d'autant que ce retrait pourrait, sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, constituer une violation de sépulture et un manquement au respect dû aux morts.

Cet ossuaire communal assure désormais une protection digne des défunts et contribue à la gestion rigoureuse des espaces concédés dans le respect dû aux morts et aux familles.

## Etat-civil

Du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 30 juin 2020

### MARIAGES

- ✓ CORBEAU Jérémie, Pascal  
LERCHE Mélodie 06/06/2020
- ✓ De la FORGE Antoine, Bruno  
KHAMPHANNASING Elise, Camille 05/06/2020
- ✓ ESBELIN Frédéric, Roland, Lucien  
GORET Sophie, Caroline 06/06/2020
- ✓ GIRAUD-CLAUDE Régis, André  
DUREZ Karine, Marie-Thérèse 22/02/2020
- ✓ HAMARD Jonathan, Yves, Claude  
JOUVET Karin, Nathalie 20/06/2020
- ✓ MARMONNIER Patrick, Lucien, Emile  
FERRAND Christine, Emma, Clémence,  
Léonie, Solange 13/06/2020
- ✓ MARTINS Dionigio  
DOS SANTOS PAIS Anabela 21/12/2019

### DECES

- ✓ AMARAL Antonio, Bento 03/02/2020
- ✓ AUCLAIR Jean 28/03/2020
- ✓ BASTIDE Yvonne (veuve CHEBANCE) 22/02/2020
- ✓ BENOIT Patrick, Marcel 01/12/2019
- ✓ BOSSI Edmond 01/01/2020
- ✓ BOUCHEIX Odette, Jeanne, Marcelline  
(veuve GUILLOT) 28/04/2020
- ✓ BOUDOIN Christiane, Denise  
(épouse BRUGGER) 09/12/2019
- ✓ BOYER Daniel 07/05/2020
- ✓ BRUNEL Louis, Jean, Antoine 07/06/2020
- ✓ CHANSON Colette, Marie  
(épouse HUGON) 28/06/2020
- ✓ COUSTET Eric, Jean, François, Roland 07/02/2020
- ✓ DA SILVA Deolinda (veuve ROSA) 20/02/2020
- ✓ DE JESUS SOUZA Antero 24/02/2020
- ✓ DEBELEIX Raymond 04/12/2019
- ✓ DEPREUX Christiane, Renée  
(veuve BONNET) 21/06/2020
- ✓ DETOUR Henri 14/12/2019
- ✓ DUMAS Jean-Pierre, Marcel 18/12/2019
- ✓ DUPUY Serge, Félix, Marius 11/05/2020
- ✓ FEL Pierre, Louis, Charles, Raymond 20/01/2020
- ✓ FILA Valérie 02/02/2020
- ✓ GIRAUD Laurent 18/04/2020
- ✓ GOUBELY René 16/01/2020

- ✓ GRAULIER Jean 21/12/2019
- ✓ HARDOUIN Julien, Anthony 19/12/2019
- ✓ HUC Jean-Louis, Marie, René 13/12/2019
- ✓ JACOUTOT Hélène, Jeanne 02/04/2020
- ✓ KAISICK Georg, Bernhard 14/01/2020
- ✓ LAFARGE Jacques, Jean-Michel 21/01/2020
- ✓ LAROUSSE Anne-Marie  
(épouse BLANDET) 13/02/2020
- ✓ LOPEZ Ramon 30/12/2019
- ✓ MANIVIERE Pierre, Louis, Marie 12/01/2020
- ✓ MARTIN Auguste, Antoine, André 04/02/2020
- ✓ MELIS Tarciso 24/03/2020
- ✓ MIERZEJEWSKI Jacqueline  
(épouse TONDEUR) 26/02/2020
- ✓ OLIVIER André, Désiré, Etienne 06/03/2020
- ✓ PASTRE François 16/04/2020
- ✓ RECOL Paulette, Marie (veuve THIBAUT) 26/01/2020
- ✓ SALGADO Maria de Lurdes  
(veuve DE FREITAS GOMEZ) 08/04/2020
- ✓ SARLIÈVE Serge, Simon, Jean 30/06/2020
- ✓ SAXER Pierre, Jean 09/03/2020
- ✓ VINCENT Renée, Marie  
(veuve SIMONAUD) 02/05/2020

### NAISSANCES

- ✓ BACHA Lyam 31/03/2020
- ✓ BELLINI Cléo Maëlle Camille 12/12/2019
- ✓ CHABAUD Romane 02/04/2020
- ✓ DELONGVERT Emilie Charlotte 31/01/2020
- ✓ DETTINGER Keyssi Maria Francine 06/02/2020
- ✓ ETEL Louis Richard Antony Henri 23/04/2020
- ✓ GAREL Aaron Lima Shawn 22/12/2019
- ✓ GILLET Pablo, Denis, Michel 03/01/2020
- ✓ GUILLAUD SERVAIRE Méline 03/03/2020
- ✓ JUNGBLUTH Charly Thierry Jimmy 11/12/2019
- ✓ LEGROS Agathe Fabienne Suzanne 30/04/2020
- ✓ MALBET Kelly 11/12/2019
- ✓ MAMODE DOBY Nayha 29/06/2020
- ✓ MAY Alice 10/04/2020
- ✓ MORAIS Léonie Jeanne-Rose 24/05/2020
- ✓ PALARD Maxime 19/02/2020
- ✓ SALDANHA Hélios 14/12/2019
- ✓ SEZGIN Kaan Ali 05/02/2020
- ✓ SONGADELE Imany Marissa 15/01/2020
- ✓ TALAGRAND Eva Elodie 18/12/2019
- ✓ THOMAS Yolina 12/05/2020
- ✓ TOUZET Corentin 11/04/2020
- ✓ VIGNÉ Coline Martine Denise 13/05/2020

### Le compte administratif 2019

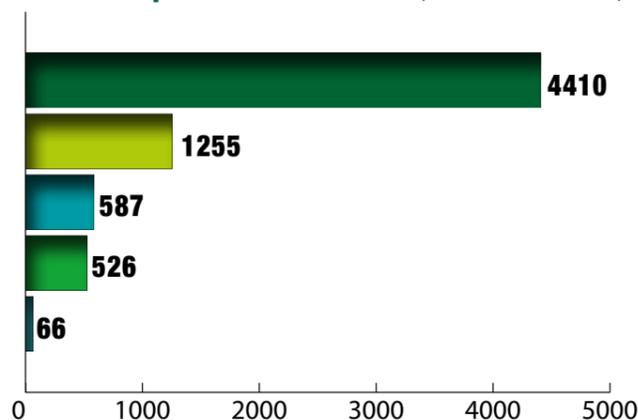
Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie d'une collectivité locale. Il retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 6 947 843,61 € et les dépenses de 6 744 255 €. L'excédent de 203 588,61 € est affecté à l'investissement.

Pour la section d'investissement, les recettes sont de 3 290 339,87 € et les dépenses de 5 135 200,82 €, ce qui induit un déficit de 1 844 860,95 € compensé par le solde positif de l'exercice précédent.

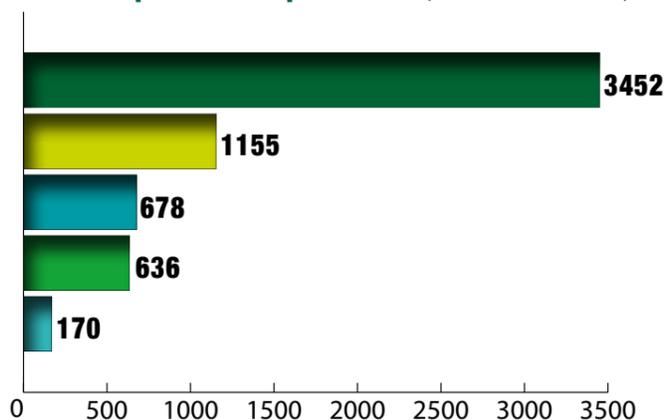
#### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Principales recettes (En milliers d'euros)



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Recettes diverses
- Produits des services
- Produits financiers

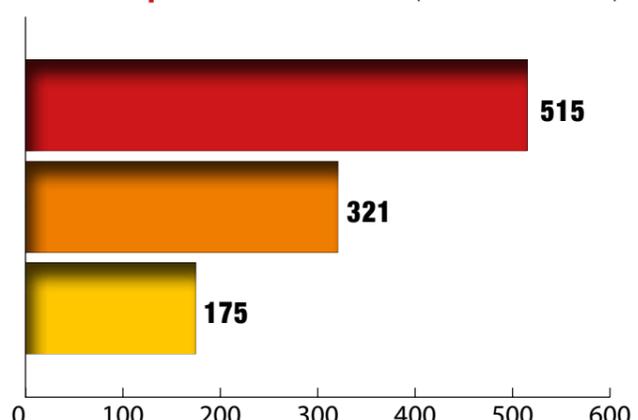
Principales dépenses (En milliers d'euros)



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

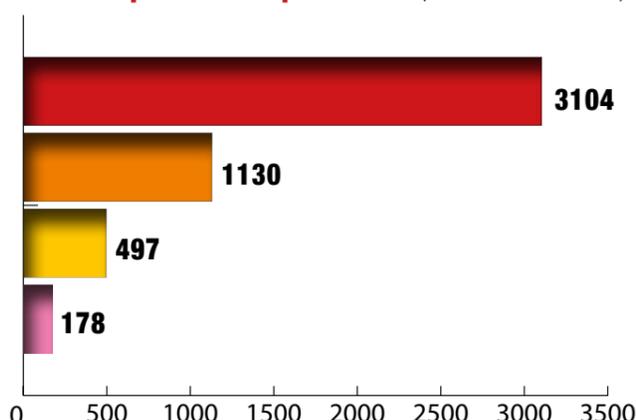
#### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Principales recettes (En milliers d'euros)



- Dotations et fonds divers
- Subventions d'équipement
- Autres immobilisations financières

Principales dépenses (En milliers d'euros)



- Equipements, travaux
- Subventions d'équipement
- Remboursement d'emprunts
- Financement d'acquisitions

### Le budget prévisionnel 2020

Le budget de fonctionnement s'élève à 8 060 911 € et le budget d'investissement à 7 344 870 €.

Ce budget a été réalisé à partir des orientations budgétaires présentées par Jacques Lardans, adjoint aux finances, lors du conseil municipal du 16 juin 2020. Il a été adopté en Conseil municipal le 25 juin 2020 dans le contexte de crise sanitaire.

Sans surprise, cette crise de la Covid-19 affecte le budget communal. En matière de fonctionnement, l'ajustement est évalué à 41 000 € en recettes et à 50 000 € en dépenses.

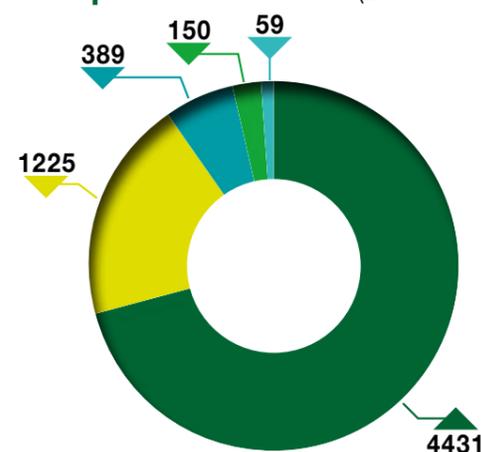
Les lignes budgétaires dédiées aux services scolaires et périscolaire sont touchées (restauration collective, accueil de loisirs...) mais aussi les achats de protection pour les agents, produits d'entretien spécifiques et masques grand public.

En matière d'investissement, les chantiers se sont interrompus durant deux mois. Des dépenses seront reportées en 2021 en ce qui concerne les opérations qui auraient dû être terminées courant 2020.

La Municipalité nourrit la volonté de poursuivre son action, ses objectifs et son mode de gestion budgétaire qui continuent à porter leurs fruits malgré des facteurs extérieurs de contraintes.

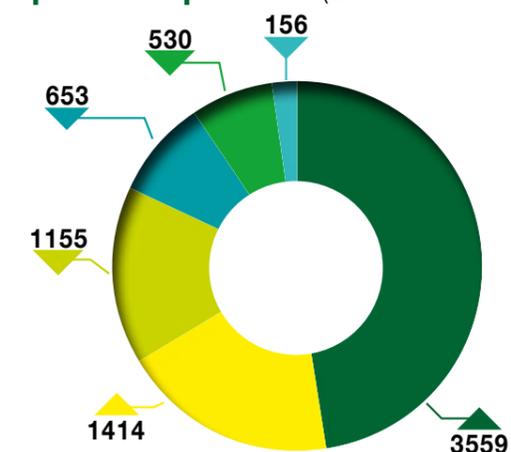
#### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Principales recettes (En milliers d'euros)



- ▲ Fiscalité locale directe
- ▲ Dotations, subventions, participations
- ▲ Produits des services et du domaine
- ▲ Autres produits de gestion courante
- ▲ Remboursement par la Métropole

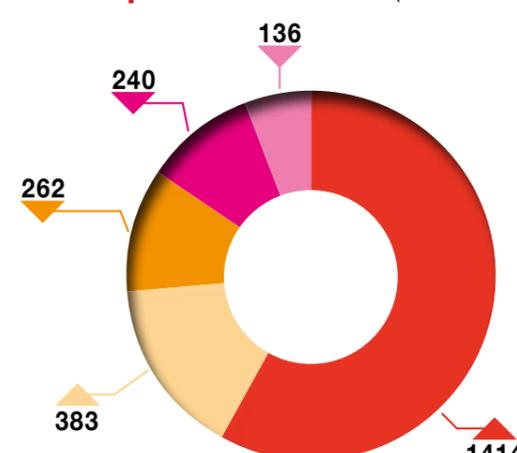
Principales dépenses (En milliers d'euros)



- ▲ Dépenses de personnel
- ▲ Amortissements\*
- ▲ Subventions CCAS et associations
- ▲ Charges à caractère général
- ▲ Versement à la métropole

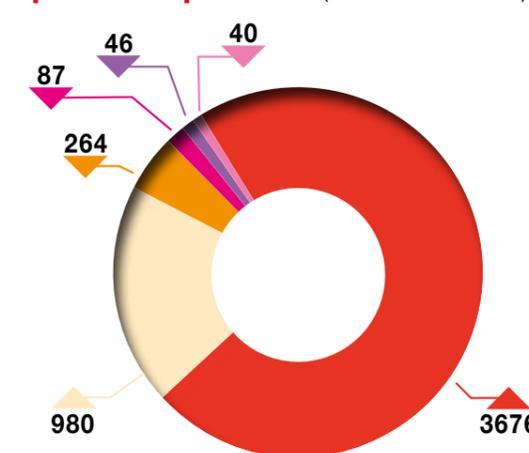
#### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Principales recettes (En milliers d'euros)



- ▲ Amortissements\*
- ▲ Dotations
- ▲ Subventions d'équipement
- ▲ Ventes
- ▲ Emprunts

Principales dépenses (En milliers d'euros)



- ▲ Services au public
- ▲ Aménagements
- ▲ Bâtiments, infrastructures
- ▲ Modernisation
- ▲ Economies d'énergie
- ▲ Budget participatif

\*L'augmentation des amortissements par rapport au budget précédent résulte d'une neutralisation budgétaire d'écritures, sans incidence sur le disponible du budget.

### Les principaux projets

**Réaménagement d'une partie de l'espace Bernard-Brajon**



**Couverture d'une partie des gradins du terrain synthétique**



**Aménagement des places François-Mitterrand et du Terrail, avenue Gergovia**



**Restructuration de la Maison pour Tous à Opme**



**Budget participatif**



#### Mais aussi

- ✓ Mobilier Ecoles/Accueil de loisirs/ Administratif **16 000 €**
- ✓ Subventions Développement durable / Habitat **12 000 €**
- ✓ Restauration de l'église d'Opme **115 000 €**
- ✓ Menuiseries multi-sites **70 000 €**
- ✓ Equipements informatiques **60 000 €**
- ✓ Mises en conformité électriques **29 000 €**

### Le budget prévisionnel 2020 du CCAS

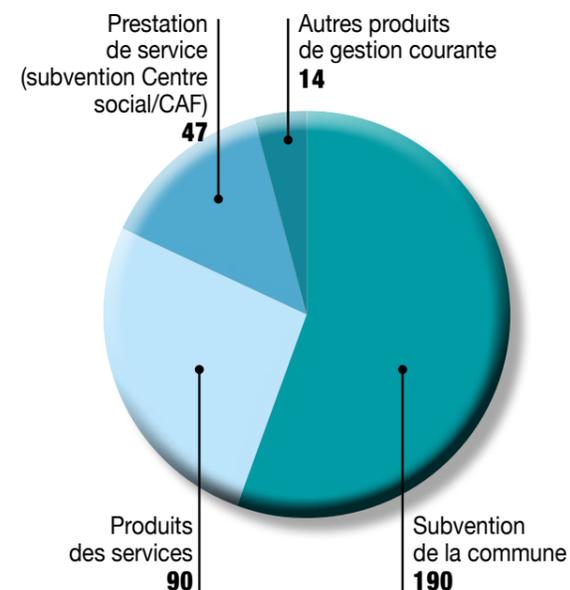
Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présidé par le maire, a voté le budget prévisionnel de 2020 le 7 juillet 2020. Les recettes de fonctionnement sont composées pour partie d'une subvention de la commune de 190 000 €. Le budget de fonctionnement s'élève à 760 334,30 € et le budget d'investissement à 528 891,90 €.

Au sein du CCAS, le multi-accueil dispose d'un budget propre. Son fonctionnement est assuré pour près de la moitié par une subvention de la commune et les familles participent à hauteur de 20 %. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est affecté à la rémunération du personnel qui encadre les enfants.

#### Budget CCAS

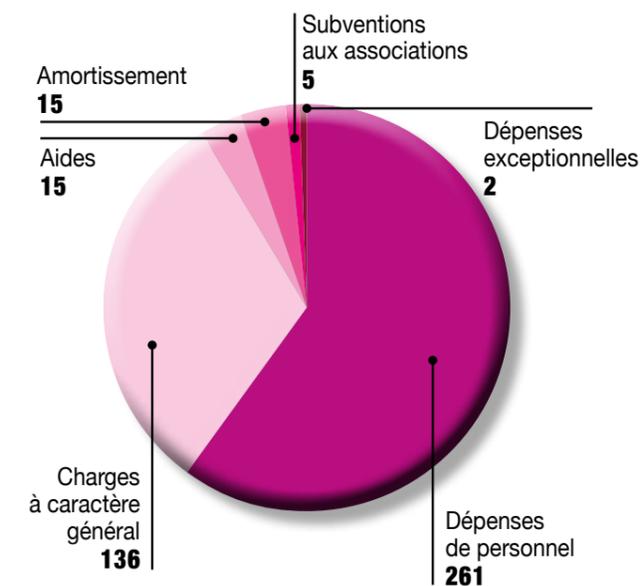
##### PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'euros)



##### PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

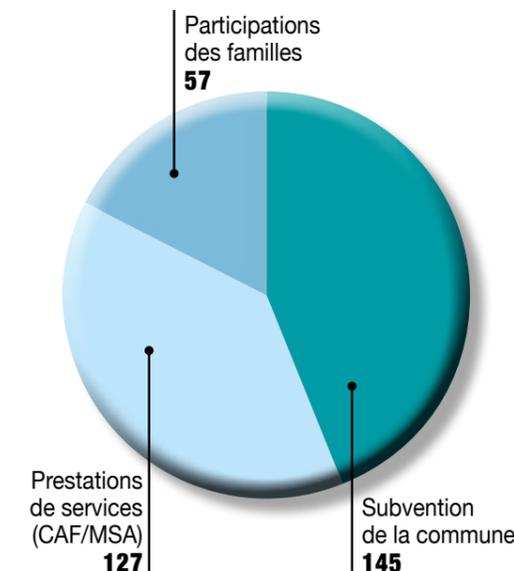
(En milliers d'euros)



#### Budget MULTI-ACCUEIL

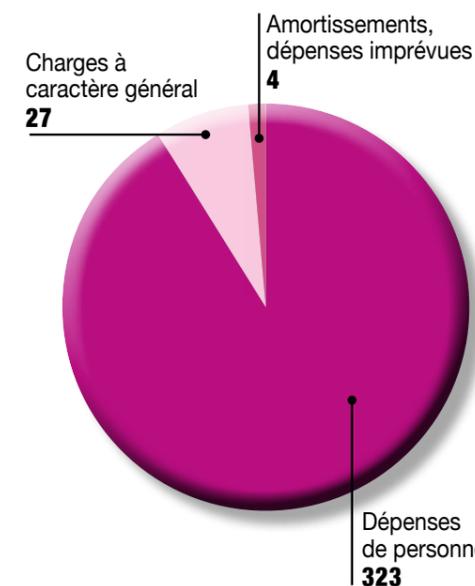
##### PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'euros)



##### PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'euros)



## Subventions aux associations 2020

Des subventions ont été accordées aux associations lors du conseil municipal du 25 juin et du conseil d'administration du CCAS du 7 juillet 2020.

A ces sommes, s'ajoutent, pour certaines associations, des aides en nature par le biais de mises à disposition de personnel, salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers ou locaux à usage exclusif.

ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES PAR LA COMMUNE	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
<b>ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES PAR LA COMMUNE</b>	<b>184 886 €</b>	<b>2 300 €</b>
AMAP de Romagnat	200 €	
Amicale laïque de Romagnat	670 €	
Archer Romagnat club	500 €	
ARMCA	500 €	500 €
ASM rugby féminin Romagnat	8 000 €	
Association romagnatoise des artistes locaux (ARAL)	200 €	
Association des donneurs de sang	450 €	
Association des enfants des cheminots -CMI	250 €	
Association des jeunes de Romagnat	500 €	
Association Sportive Romagnatoise (ASR)	45 300 €	
Auvergne Mékong	250 €	
Caracycle	90 €	
Chant'Opme	250 €	
Collège Aubière activités sportives	250 €	
Colportage	300 €	
Comité de jumelage	3 000 €	
Comité des fêtes de Romagnat	3 200 €	
Comité local de la FNACA	180 €	
Comité Social du Personnel Communal	30 500 €	
Compagnie théâtrale : Whit Jacobson	200 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Jacques-Prévert	2 270 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Louise-Michel	1 417 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Jacques-Prévert	2 987 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Louise-Michel	1 877 €	
Coopérative scolaire école Boris-Vian	815 €	
Éclaireurs de France de Romagnat	300 €	
Éveil Romagnatois	50 500 €	
FA SI LA danser	200 €	
Foot Loisirs	320 €	
Foyer Laïque et d'Education Populaire (FLEP)	14 500 €	
Foyer rural de Saulzet	400 €	
Foyer rural d'Opme	470 €	
Groupe local LPO	350 €	
Gym ta forme	280 €	
La Pastourelle d' Auvergne	2 030 €	
La Prévention Routière du Puy-de-Dôme	80 €	
Les Archers de la nuit	250 €	
EREA de Opme : association sportive	400 €	
EREA de Opme : foyer socio-éducatif	400 €	
Office National des Anciens Combattants	50 €	
De pions et d'aventures	200 €	200 €
Romagnat Gym	2 500 €	
Romagnat Tennis Club	4 250 €	
Scouts de France (Aubière/Romagnat)	400 €	
Société de Chasse de Romagnat	600 €	200 €
Société de chasse de Saulzet-le-Chaud	300 €	200 €
Société de pêche (Artière)	210 €	
Souvenir Français	160 €	
Tennis de table Romagnat	500 €	
Vitamine	280 €	
XC 63	800 €	1 200 €
<b>ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES PAR LE CCAS</b>	<b>600 €</b>	
ARSEP (comité espoir, patience)	150 €	
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public	150 €	
Croc-quête	150 €	
Jeunesse au Plein Air	150 €	

## Place François-Mitterrand

### Une partie de la place de nouveau fonctionnelle

Le réaménagement de la place François-Mitterrand a débuté en novembre 2019.

Malgré le retard pris en raison de la crise sanitaire, une première phase de travaux s'est achevée au mois de juin. Les réseaux d'assainissement et d'éclairage ont été repris en intégralité sur la partie de la place située aux abords du groupe scolaire Jacques-Prévert et de l'EHPAD Les Tonnelles. La circulation se fait désormais sur la partie rénovée de la place François-Mitterrand. Des places de stationnement ont été aménagées de part et d'autre de ce nouvel axe : 41 places disponibles dont 2 places pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le stationnement reste gratuit mais est distingué en trois zones :

- ✓ arrêt minute limité à 15 minutes
- ✓ zone bleue, limitée à deux heures
- ✓ stationnement classique

Les plantations d'arbres seront réalisées à l'automne.

### Une nouvelle phase jusqu'à la fin du mois de décembre

Une nouvelle phase a été amorcée à la fin du mois de juin et se poursuivra jusqu'au mois de décembre. Les opérations se dérouleront sur l'ancienne voie de circulation et place du Terrail. Elles porteront également sur le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, l'enfouissement de l'éclairage public et des réseaux aériens. Une reprise de la chaussée sera également effectuée avec la création d'une contre-allée qui desservira les habitations riveraines.

Près de la Poste, le mur a été démolé et les pierres ont été récupérées par les services techniques pour de futurs aménagements communaux.



Pendant cette étape, la circulation automobile vers la place du Terrail et la rue Côte-Blatin depuis la place François-Mitterrand est interdite.

**Pendant la durée des travaux, les commerces resteront ouverts et un accès piétons sera conservé. L'accès pour les riverains est maintenu avec des adaptations ponctuelles selon l'avancée du chantier.**

Initié par la ville de Romagnat, sous maîtrise d'ouvrage de Clermont Auvergne Métropole, ce projet est conduit en partenariat avec le Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire (SME), le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz (SIEG) et le Syndicat Mixte des Transports Clermontois (SMTTC).

+ clermont  
auvergne  
métropole



## Tribune du terrain synthétique

Après trois mois d'arrêt liés à la pandémie, le chantier de la couverture de la tribune du terrain a repris au mois de juin. Après la construction de la charpente et la pose de la couverture, le bardage en bois et les pare-vent latéraux en plexiglas ont été installés.

Malgré ce retard, les supporters des équipes romagnatoises pourront s'abriter dès la reprise de la nouvelle saison.

## Rénover + demain

### + clermont auvergne métropole

### Logement : rénovation énergétique

La plateforme « Rénover + demain », lancée par Clermont Auvergne Métropole, offre aux Romagnatois un

accompagnement gratuit et personnalisé dans la rénovation énergétique de leur logement.

Vous êtes propriétaire, ou futur propriétaire d'une maison ou d'un appartement ? Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique afin d'améliorer le confort de logement, réaliser des économies sur votre facture énergétique ou encore mener une action concrète en faveur de l'environnement ?

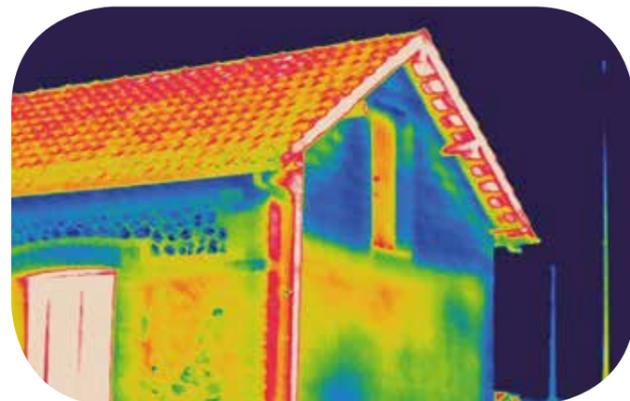
« Rénover + demain » est un service d'accompagnement personnalisé et gratuit, répondant à toutes vos interrogations, avant et pendant la durée des travaux.

#### Un accompagnement gratuit

Un conseiller « Rénover + demain » vous aide à monter votre projet de rénovation. Il vous propose de réaliser une évaluation énergétique de votre logement, vous aide à définir les travaux nécessaires, à monter le plan de financement correspondant en optimisant tous les dispositifs d'aides publiques existants (crédit d'impôt transition énergétique notamment). Il a également la possibilité de vous mettre en relation avec des professionnels partenaires (entreprises du bâtiment, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, banques). Une fois les travaux réalisés, il aide au suivi de votre consommation d'énergie.

#### Prêt d'une caméra thermique

Vous pouvez réaliser vous-même la thermographie et les mesures pour visualiser les déperditions de chaleur de votre logement en empruntant une caméra thermique. Cet outil est prêté gratuitement pour une durée de quelques jours pendant la période hivernale (novembre à mars). Avec les clichés, les conseillers « Rénover + demain » sont à votre disposition pour évaluer les améliorations à apporter à votre logement en termes d'isolation et de chauffage.



#### Informations et réservations :

**Rénover + demain** [www.renoverplusdemain.fr](http://www.renoverplusdemain.fr), tél. **04 73 42 30 75** - [contact@renoverplusdemain.fr](mailto:contact@renoverplusdemain.fr)  
**ADIL 63, Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand, le lundi de 13 h à 16 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.**

### Réaménagement des massifs sur le parvis de la mairie

En début d'année, a eu lieu la plantation de nouveaux massifs sur le parvis de la mairie. Le paysagiste qui est intervenu avait deux objectifs à respecter : la plantation d'arbustes et de fleurs nécessitant peu d'eau et une création demandant une faible maintenance de la part des agents des espaces verts lors de l'entretien d'où l'introduction du minéral associé au végétal.

### Aides financières accordées par la commune de Romagnat

Le conseil municipal a renouvelé, pour l'année 2020, quatre aides afin de soutenir la transition énergétique, préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie à Romagnat.

Une enveloppe annuelle globale de 12 000 euros est répartie entre ces différentes aides.

**Les dossiers de demande sont téléchargeables sur le site [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) (rubrique Cadre de vie, urbanisme / développement durable et habitat)**

#### ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

L'aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique afin de favoriser les circulations douces est reconduite.

Cette aide de 100 euros est réservée aux habitants de Romagnat (une aide par foyer fiscal) et conditionnée au dépôt d'un dossier contenant notamment une facture et un certificat d'homologation.

Pour bénéficier de cette aide, un dossier doit être retiré en mairie, complété puis déposé avec l'ensemble des pièces demandées. Une enveloppe budgétaire d'un montant annuel de 2 000 € est réservée à ce dispositif.

#### ÉCONOMIE D'EAU

Cette aide concerne toute opération permettant des économies d'eau par l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ou de dispositifs hydro économes (chasse d'eau double débit, mousseurs sur les robinets et autres économiseurs d'eau...).

✓ Récupérateurs d'eau extérieurs simples : 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 € par cuve d'une capacité minimale de 300 litres

✓ Dispositifs hydro-économes : 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 €.

Ces deux types d'aide sont cumulables et leur cumul est plafonné à 150 € par foyer.

#### COMPOSTEURS

Une incitation financière à l'achat et à l'installation de composteurs selon les modalités suivantes est instituée :

✓ 30 % du coût de la dépense avec un maximum de 30 € pour un composteur en plastique

✓ 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 50 € pour un composteur en bois

Les dossiers de demande d'aide sont téléchargeables sur le site de la ville : [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) Rubrique Cadre de vie / développement durable

#### RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LES BOURGS

L'aide au ravalement des façades dans les bourgs peut être attribuée pour des travaux sur des bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud, construits depuis plus de 20 ans.

Cette aide porte sur le traitement des murs (ravalement, peinture), des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux, des menuiseries (volets, débords de toitures), des soubassements, des gouttières et chéneaux, des murs et clôtures, des perrons et marches extérieures.

La démarche doit être lancée avant le début des travaux. Le montant de l'aide est fixé à 15 % du montant hors taxes du devis établi par un professionnel, avec un plafond de 1 500 €.

**Pour obtenir plus d'informations : service urbanisme - 04 73 62 79 99**



### C.velo roule jusqu'à Romagnat !

La prochaine permanence de C.velo aura lieu en mairie de Romagnat jeudi 22 octobre 2020 de 15 h à 19 h.

Les agents C.velo profiteront de cette demi-journée trimestrielle pour vous aiguiller, vous renseigner et peut-être même vous convaincre de passer au vélo électrique. Ce mode de déplacement suscite un important engouement. Il allie écologie, santé et efficacité. Mais comment se lancer ? Quel modèle privilégier ? Pour quelle utilisation ?

**Contact et réservations à l'agence C.velo par téléphone au 04 73 92 65 08, par mail [c.velo@velogik.com](mailto:c.velo@velogik.com) ou sur [www.c-velo.fr](http://www.c-velo.fr).**



## Résidence Simone-Veil

La construction de la résidence Simone-Veil s'achève, les locataires doivent emménager début septembre dans leurs 22 logements accessibles, équipés de domotique et évolutifs dans le temps.

Le CCAS a pris possession de ses locaux d'animation qui lui permettront de proposer des activités variées (physiques, culturelles, manuelles, d'échanges...) et des actions d'information et de prévention (santé, nutrition, droits, prévention des chutes...). Cette programmation visera à rompre l'isolement, à prévenir la perte d'autonomie et à favoriser le lien social entre les résidents et les habitants de Romagnat.



## À l'EHPAD Les Tonnelles

Durant le confinement de l'EHPAD (dès le 12 mars), le fonctionnement a été complètement modifié pour faire face à la crise sanitaire.

Les recommandations données par l'Agence Régionale



de Santé ont été appliquées et l'équipe des Tonnelles a dû s'adapter pour que ce changement ne se fasse pas au détriment de la qualité de vie des résidents.

Si toutes les visites de personnes extérieures étaient proscrites, les animations ont continué au sein de l'établissement. L'animatrice, aidée par toute l'équipe, a proposé de nouvelles activités en réduisant le nombre de participants et en respectant les gestes barrières notamment des « karaoké couloirs ».

Les résidents, assistés du personnel, ont peint un message à la population sur des draps : cette banderole a été tendue sur la façade pendant le confinement.

Le contact avec les familles a été maintenu grâce à des appels vidéo puis une tonnelle a été mise en place à l'extérieur. Les visites sont à nouveau permises à l'intérieur de l'établissement depuis le 22 juin. Des espaces de visite ont été aménagés au rez-de-chaussée. Les familles doivent appliquer strictement les gestes barrières et adopter un comportement prudent afin de limiter les risques auprès des résidents qui font partie des personnes les plus vulnérables.

## Quand culture rime avec solidarité

Edmond Bordes, auteur de nombreux romans et habitant de Romagnat, a souhaité faire don de trois de ses œuvres à chacune des trois structures recevant des personnes âgées du canton d'Aubière afin d'augmenter l'offre de lecture des résidents.

Marie-Jeanne Gilbert, adjointe à la solidarité, et Chantal Lelièvre, adjointe à la culture, toutes deux élues à Romagnat ont bien voulu se charger de cette distribution.

La municipalité tient à remercier vivement ce généreux donateur pour son geste.

Edmond Bordes est un des nombreux auteurs que vous retrouverez lors du prochain salon du livre de Romagnat.



## Microcrédit

Pour aider les personnes exclues des prêts bancaires classiques, le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat (CCAS) a mis en place un dispositif de microcrédit qui permet de financer des projets personnels favorisant leur insertion sociale et professionnelle, par exemple l'emploi et la mobilité, le logement, l'équipement ménager, les dépenses consécutives à un accident de la vie. Le montant des prêts accordés varie entre 300 € et 5 000 € avec une durée comprise entre six mois et trois ans à un taux de 0,75 %.

**Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le microcrédit, contactez le 04 73 62 63 00 ou rendez vous au Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux.**

## Rentrée 2020 au Centre Social La Treille

Le Centre Social continue d'élargir son éventail d'activités et proposera à partir de septembre 2020 trois nouvelles activités :

✓ **Anglais débutant** : les vendredis de 14 h 30 à 16 h - à partir du vendredi 2 octobre

Aidés par un support audio, les participants seront initiés à la culture britannique, aux structures, au vocabulaire et à la grammaire de base ainsi qu'aux expressions de la langue anglaise à travers des situations de la vie courante.

✓ **Portugais débutant** : les mardis de 9 h à 10 h 30 - à partir du mardi 15 septembre

Vous aimez voyager ? Vous souhaitez communiquer avec des connaissances d'origine portugaise ? ou tout simplement vous aimeriez apprendre une nouvelle langue ? Vous êtes au bon endroit. Dans cet atelier vous apprendrez les bases de la langue portugaise, le vocabulaire utile dans les situations de la vie quotidienne et en voyage, la prononciation, les tournures de phrase, le tout dans une ambiance décontractée et non scolaire.

✓ **Aquarelle** : les mardis de 15 h 15 à 16 h 45 - à partir du mardi 8 septembre

En un subtil mélange de couleurs transparentes, une aquarelle s'élabore au fil de l'eau sur un support papier. L'action de l'eau étant imprévisible, chaque aquarelle est unique. Accessible à tous, avec ou sans notion de dessin, cet atelier permettra à chacun d'exprimer son émotion et de libérer sa créativité dans une parfaite harmonie.

**Autre nouveauté**, l'atelier « arts plastiques ados » mélangera les publics en se transformant en un atelier « arts plastiques adultes et ados » (à partir de 13 ans) qui se tiendra les mercredis de 16 h à 18 h à partir du mercredi 9 septembre.

Toutes les activités proposées par le Centre Social sont à retrouver dans le nouveau livret pour la saison 2020/2021 joint à ce bulletin municipal.



## Mutuelle de village

Des permanences permettant d'adhérer et/ou de s'informer sur la complémentaire de santé romagnatoise se tiendront dans les

locaux du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux.

**Sur rendez-vous le vendredi matin de 9 h à 12 h du 2 au 23 octobre 2020**  
**Contactez le CCAS au 04 73 62 63 00**

**L'équipe du Centre social se tient à votre disposition pour toute question dans ses bureaux 3 Rue des Fours à Chaux du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h (fermeture à 16 h 30 le vendredi) par téléphone au 04 73 62 63 00 par mail [centresocial@ville-romagnat.fr](mailto:centresocial@ville-romagnat.fr).**





## Relais Assistants Maternels cantonal « Les 3 P'tits Pas » : gardons le lien !

Le RAM est un service cantonal et gratuit qui accompagne les parents à la recherche d'un mode d'accueil. Il est financé par les communes du canton (Aubière, Romagnat et Pérignat-les-Sarliève) et par la Caisse des Allocations Familiales.

En raison de la crise sanitaire, les ateliers collectifs ont été suspendus. Toutefois, le RAM s'est adapté pour répondre aux besoins du public et ainsi garder le lien.

Afin de pallier le manque des ateliers collectifs, ont été mises à disposition des assistants maternels des fiches actions dans lesquelles étaient présentées des activités de motricité, des activités manuelles... Des idées nouvelles pour les petits comme pour les grands !

En collaboration avec Christelle Gallois, qui était intervenue à l'automne 2019, des séances de yoga ont été proposées par le biais de cinq vidéos : les animaux de la jungle, le jardin, le petit indien, la mer et les émotions. Ce fut un pur moment de partage entre les enfants et leur assistante maternelle.

Par ailleurs, les informations officielles ont été transmises aux assistants maternels et aux parents dont le service possède les coordonnées.

En effet, le service a gardé contact avec les parents pour les accompagner au mieux dans leur rôle de particulier employeur : les permanences téléphoniques avec une amplitude horaire plus grande ont été maintenues et assurées dès le début de la crise.

Les actions prévues d'avril à juin (yoga des tout-petits, éveil musical, fête des familles...) sont reportées au dernier trimestre 2020.

**Pour plus de renseignements : Léa Fournet-Fayard, animatrice 06 18 31 83 98**  
**lea.fournet-fayard@ville-aubiere.fr**

### L'ATELIER DES PARENTS

A partir de novembre 2020, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) va proposer, en partenariat avec le service Education/jeunesse un cycle de sept séances : « L'Atelier des Parents ».

Au cours de ces rendez-vous seront données les clés pour bien communiquer avec son enfant : connaître ses atouts en tant que parents, découvrir les émotions de l'enfant, donner un cadre solide et sécurisant, trouver des alternatives à la punition et favoriser les trois piliers de l'estime de soi.

**Le nombre de places est limité.**  
**Informations et inscriptions :**  
**04 73 84 63 29**  
**06 18 31 83 98**  
**lea.fournet-fayard@ville-aubiere.fr**

## Covid-19 : l'accueil pendant la crise

La gestion de la crise sanitaire dans les écoles de Romagnat a été menée en partenariat entre les équipes d'enseignants des trois écoles et l'équipe périscolaire.

### Les trois temps



### Pendant le confinement

Les intervenants musique et sport, Timothée Faure et Frédéric Desoutter, ont proposé des ateliers virtuels pour maintenir l'éducation musicale et sportive pendant le temps de fermeture des écoles : création d'une chanson par semaine, jeux de diction, « danses du monde », découverte du mime, des percussions corporelles, jonglage, ateliers et des tutos sur la réparation de vélo.

### Le déconfinement

Les services municipaux Education Jeunesse et Service Technique ont déployé toute leur énergie pour permettre un accueil optimal des enfants dans les classes en respectant le protocole sanitaire. Dans le cadre du plan Sport, Santé, Culture, Civisme (2S2C) signé avec l'Etat, des moyens supplémentaires en ressources humaines ont également été mis en place pour pallier les conséquences de la réduction des effectifs d'élèves accueillis en classe. 86 groupes ont ainsi été formés entre le 18 mai et le 19 juin, pour lesquels une aide financière de l'Etat a été sollicitée.



## Les écoles en chiffres Sur la période de septembre 2019 à mars 2020

**CHAQUE JOUR**  
En moyenne

**420 REPAS** servis dans les restaurants scolaires  
**70 ENFANTS** sont présents à l'accueil du matin  
**105 ENFANTS** sont présents à l'accueil du soir

**CHAQUE SEMAINE**  
En moyenne

**100 ENFANTS** rejoignent une association grâce au Pedibus  
**80 ENFANTS** sont accueillis le mercredi

**PENDANT LES VACANCES**

**200 ENFANTS** ont été accueillis sur les petites vacances à l'accueil de loisirs  
**150 ENFANTS** ont été accueillis pendant la période estivale en 2019.

## Les effectifs prévus à la rentrée 2020 à la date du 14 juillet 2020

**ECOLE JACQUES-PRÉVERT**

**MATERNELLE :**  
110 élèves dont 29 petite section  
**ÉLÉMENTAIRE :**  
205 élèves dont 41 CP

**ECOLE LOUISE-MICHEL**

**MATERNELLE :**  
76 élèves dont 26 petite section  
**ÉLÉMENTAIRE :**  
105 élèves dont 25 CP

**ECOLE BORIS-VIAN**

**MATERNELLE :**  
13 élèves dont 5 petite section  
**ÉLÉMENTAIRE :**  
34 élèves dont 6 CP

## Travaux d'été

La période estivale a été mise à profit pour mener des travaux dans les groupes scolaires.



- ✓ La modernisation informatique se poursuit avec l'installation de deux vidéoprojecteurs et d'écrans motorisés à l'école élémentaire Jacques-Prévert ainsi qu'un nouveau tableau numérique dans une classe de l'école élémentaire Louise-Michel.
- ✓ Les aires de jeux des trois écoles ont été également entretenues et réparées pour que les enfants puissent continuer à jouer en toute sécurité dès la rentrée.
- ✓ A l'école maternelle Louise-Michel, des travaux de peinture ont été faits suite à un sinistre dû à des infiltrations d'eau.
- ✓ A la maternelle Jacques-Prévert, un couloir a été repeint.

## L'accueil de loisirs pendant les périodes scolaires et de vacances

Les activités proposées sont encadrées par une équipe d'animation professionnelle composée des agents d'école, des Atsem et d'animateurs qualifiés.

### Accueil périscolaire

Pendant le temps périscolaire (accueil méridien, du matin et du soir), les équipes des trois groupes scolaires proposent des animations.

✓ A l'école Boris-Vian, la pause méridienne est allongée de quinze minutes pour permettre le développement de nouveaux projets et des partenariats avec le tissu associatif local.

Le partenariat avec les Jardiniers d'Auvergne permettra de faire des semis et des plantations dans le jardin pédagogique.

✓ A l'école Louise-Michel, les écoliers de maternelle vont créer un conte numérique sur des tablettes numériques pour expliquer le déroulement d'une journée sur les temps périscolaires. Une initiation à l'espagnol sera proposée aux enfants de grande section.

✓ A l'école Jacques-Prévert, les enfants de la classe de CE1 et ceux du périscolaire ont pour

projet de réaliser une fresque sur le mur du préau de l'école. Des ateliers repas intergénérationnels à l'EPHAD sont également prévus si les conditions sanitaires le permettent.

Le Promeneur du Net, qui sensibilise les enfants aux usages du numérique, continuera à intervenir régulièrement dans toutes les écoles auprès des élèves d'élémentaire.

Le pedibus/minibus est reconduit par la municipalité et les associations suivantes : Amicale laïque, Eveil romagnatois, Romagnat Tennis Club, Archer Romagnat Club, Romagnat Gym, Vita'mine, FLEP... (renseignements auprès de l'association lors de l'inscription à l'activité)

### Accueil extrascolaire

Les mercredis et pendant les vacances, les enfants sont accueillis dans les locaux partagés avec le FLEP.

#### Le mercredi

L'accueil de loisirs ouvre les mercredis de 7 h 30 à 18 h, les semaines d'école. Cinq formules d'accueil sont possibles : en journée ou demi-journée avec ou sans repas. Cet accueil est destiné en priorité aux élèves scolarisés

dans les écoles romagnatoises. Les enfants sont répartis en quatre groupes.

Des passerelles avec les associations sportives de Romagnat sont en place avec le Romagnat Tennis Club, l'ASR football et l'Archer Romagnat Club. Elles offrent la possibilité de pratiquer une activité avant ou après l'accueil de loisirs.

Lors de chaque période, entre les vacances, une thématique différente est abordée. Cette année, le fil conducteur sera « les cinq sens » la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher.



À chaque période sont prévues :

✓ une sortie culturelle ou la participation à un événement culturel...

✓ une activité sportive ou de handisport encadrée

✓ une rencontre associative

Septembre démarre avec le toucher et les arts plastiques. Au programme : expérimenter de nouvelles activités manuelles pour inventer, fabriquer avec des matériaux recyclés pour les plus grands et faire, entre autres,



du modelage pour développer sa motricité fine et sa créativité pour les maternels.

Inscription à l'année ou ponctuellement sur le portail famille avant le vendredi midi (places limitées).

### Les vacances d'automne

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2020, de 8 h à 18 h.

Les enfants sont accueillis dès 3 ans et jusqu'à 17 ans et répartis par groupe d'âge.

Le développement durable et la solidarité seront à l'honneur avec, en point d'orgue, la fête de la solidarité, le jeudi 30 octobre. Le but de cette rencontre sera de sensibiliser les enfants et leurs familles aux notions de solidarité et d'entraide, de leur faire découvrir les diverses associations présentes sur leur territoire et leur champ



d'action. Des stands seront mis en place par les associations participantes telles que les Ptits loups de Kathmandu et le Comité des jeunes de Romagnat. Des animations seront proposées par les enfants de l'accueil de loisirs en partenariat avec le CMI (Centre médical infantile) de Romagnat.

Inscription du lundi 28 septembre au mercredi 14 octobre.

#### Plus d'informations

✓ **secrétariat : 04 73 62 79 51** (renseignements et inscriptions)

✓ **accueil du mercredi : 07 83 91 01 00** (informations pédagogiques)

**www.ville-romagnat.fr**

## Deux rendez-vous à l'automne 2020

✓ **Family Game**, le 16 octobre « Alice au pays du jeu » : un escape game pour s'amuser en famille, des jeux de coopération à fabriquer en famille et d'autres ateliers autour de jeux variés.

✓ **Fête de la solidarité** à l'accueil de loisirs le jeudi 30 octobre

## L'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Durant tout l'été, l'accueil de loisirs a déployé les moyens nécessaires pour recevoir les enfants dans les meilleures conditions possibles. L'équipe a d'abord été renforcée afin de permettre la mise en place de petits groupes, l'accompagnement individuel des enfants et la désinfection régulière des locaux au cours de la journée.

Les sorties ayant dû être annulées, l'accent a été mis sur le sport et sur des interventions dans divers domaines artistiques et culturels.

En juillet, les enfants ont participé à des ateliers artistiques (cyanotype, marbling, papier recyclé), d'initiation à la langue des signes, des interventions de théâtre d'impro avec la troupe MijoThé. Pour les plus petits « les tournesols en Art'Monie » ont animé des ateliers de fabrication de marionnettes et présenté leur spectacle. L'association Arboritmic a mis en place des activités musicales pour tous.

Du 13 au 24 juillet, s'est déroulé le concours « Nomme ton accueil de loisirs ». Les enfants ont été mis au défi de trouver un nom et un logo afin de baptiser l'accueil de loisirs lorsque celui-ci aura intégré ses nouveaux locaux à l'espace Bernard-Brajon.

Pour les deux semaines du mois d'août, ont également été programmés des temps de sport, des animations et un spectacle de magie, des ateliers artistiques et musicaux...

Enfin, pour clôturer les mois d'accueil, les familles et tous les acteurs du séjour ont été conviés à deux pots de fin de séjour animés par un concert participatif avec l'association Arboritmic.

## Saison culturelle : les prochains rendez-vous

Comme dans toute la France, le spectacle vivant s'est arrêté au soir du 14 mars.

Après un été sans animation du fait des contraintes sanitaires, nous vous proposons de venir le 29 août vous détendre avec le deuxième pique-nique blues gratuit qui se tiendra dans le parc de Tocqueville, puis dès la mi-septembre les rendez-vous de cette nouvelle saison s'enchaîneront.

### PIQUE-NIQUE BLUES / Tout public / gratuit

✓ **SAMEDI 29 AOÛT 2020 à partir de 16 h**

Parc de Tocqueville

#### Tiger Rose

Tiger Rose interprète avec inspiration le Blues des années 30 à 50, du Boogie le plus intense au Gospel traditionnel. Mig et Loretta forme un duo dynamique au son brut qui embarque et vous fait remuer instantanément.

#### Arnaud Fradin

Depuis deux décennies, Arnaud Fradin, guitariste sensible et chanteur sensible, a écumé les scènes soul-blues européennes et américaines, après avoir fait acquis son art auprès des meilleurs maîtres de Memphis et du Mississippi.

#### Magmatik Brass Band

Les Magmatiks composent une petite meute de 10 musiciens, influencé par la musique New Orléans et la street music. Ce brass band vous réserve une ambiance explosive !

#### Muddy Gurdy

Un trio auvergnat revisite le Blues du Nord Mississippi avec la vielle à roue de Gilles Chabenat en deuxième guitare, la voix de Tia et les percussions de Marc Glo-meau ! Dans leur musique, on entend la vie, on sent l'odeur de la terre et de la pluie, qu'elle soit d'Auvergne ou du Mississippi.

#### Flyin' Saucers

Se moquant des modes, les Flyin' Saucers c'est une mixture unique et épicée composée de funk. Soul, rock'n'roll ou de rythm'n'blues. Ils s'approprient ces genres pour en faire avant tout une invitation à la danse et à la fête.



### OUVERTURE DE SAISON

PEYO en concert / Chanson pop / Tout public

✓ **SAMEDI 19 SEPTEMBRE à 20 h 30**

Salle André-Raynoird

PEYO aime raconter des histoires à travers des textes réfléchis, délicat maillage de pop et de chanson, sur lesquels viennent se plaquer des mélodies qui vous enivrent et ne vous lâchent pas. Une bouffée d'espoir qu'on attrape au vol. Ça fait du bien, ça réchauffe, ça donne envie de vivre, de chanter, de danser.



### LES STÉRÉO'TYPES / Chansons comico-bruitées / Tout public

✓ **SAMEDI 17 OCTOBRE à 20 h 30**

Salle Boris-Vian - Saulzet-le-Chaud

Ce duo de doux dingues à l'humour ravageur, aux textes ciselés et à l'inspiration foisonnante vous emmène en des contrées improbables où l'alexandrin le plus pur se met au service de l'humour potache.

### TRIO ZÉPHYR « Lucia » / Trio à cordes et voix / Tout public

✓ **SAMEDI 31 OCTOBRE à 20 h 30**

Salle André-Raynoird

Héritières des chants archaïques, folkloriques ou sacrés, les trois musiciennes du Trio Zéphyr puisent au cœur de leurs racines humaines laissant la voix guider ce nouvel album-anniversaire et les cordes en tisser le décor. « Lucia » nous conte un récit primordial, originel, d'une joute infinie et subtile entre l'ombre et la lumière.

### LES CRAVATES EN BOIS / Chansons françaises humoristiques recalées / Tout public

✓ **DIMANCHE 8 NOVEMBRE à 17 h**

Salle André-Raynoird

Les Cravates en bois, groupe vocal amateur de la région de Clermont-Ferrand constitué d'une trentaine de personnes, propose un répertoire puisé dans la chanson française humoristique : les Frères Jacques, Georges Brassens, François Morel, The Wiggles et bien d'autres... Mine réjouie et bonne humeur assurées !

### « BIENVENUE DANS L'ESPÈCE HUMAINE »

Compagnie de l'Abreuvoir  
Théâtre / à partir de 14 ans

✓ **VENDREDI 11 DÉCEMBRE à 20 h 30**

Salle André-Raynoird

L'humain, animal social et intelligent, serait-il un cas désespéré ? La seule espèce apte à tuer ses congénères serait-elle toujours en proie à ses instincts de prédation ? L'agressivité a-t-elle à voir avec le désir d'accumulation ? La compagnie de l'Abreuvoir nous propose une démonstration documentée et jubilatoire de l'histoire de l'humanité, retraçant avec humour les grandes étapes de l'évolution.



### « LA GRANDE FORÊT DE L'HIVER » Marine Magrini Contes et chansons Jeune public / à partir de 3 ans

✓ **DIMANCHE 13 DÉCEMBRE à 16 h**

Salle André-Raynoird

Après le succès du spectacle Ratiti Ratata, Marine et Vincent Magrini proposent une création hivernale où contes pétillants et chansons aériennes s'imbriquent comme des poupées russes...

## Expositions à la Galerie du parc

### Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)

« Salon d'Automne » du 13 au 27 septembre 2020

### Lionel Tison

« Peinture acrylique sur toile » du 5 au 17 octobre 2020

### FLEP

« Exposition Vannerie et Céramique » du 9 au 15 novembre 2020

### CENTRE SOCIAL

« Exposition Patchwork et Dentelle » du 16 au 22 novembre 2020

### FLEP

« Exposition Peinture sur soie » du 23 novembre au 5 décembre 2020

### EXPO COLLECTIVE « Esprit sauvages » du 7 au 22 décembre 2020

Photographies, dessins, sculptures... Flo. M, Fabienne Cinquin, Martine Lecalonnet, Marie Deschamps, Stephan Viard, Amanda Peters





## Salon du livre de Romagnat

Le Salon du Livre de Romagnat « les Feuilles d'Automne » se tiendra pour sa sixième édition le dimanche 15 novembre 2020. Il revient comme en 2017 à la salle André-Raynoird.

Une vingtaine d'auteurs, ainsi que plusieurs exposants, seront présents à cette rencontre littéraire maintenant bien ancrée dans le calendrier des animations romagnatoises.

Serge Camaille, auteur régional, et Chantal Lelièvre, adjointe chargée de la Culture, sont toujours les co-organisateur de cette journée.

L'espace buvette sera tenu par l'association des jeunes de Romagnat.

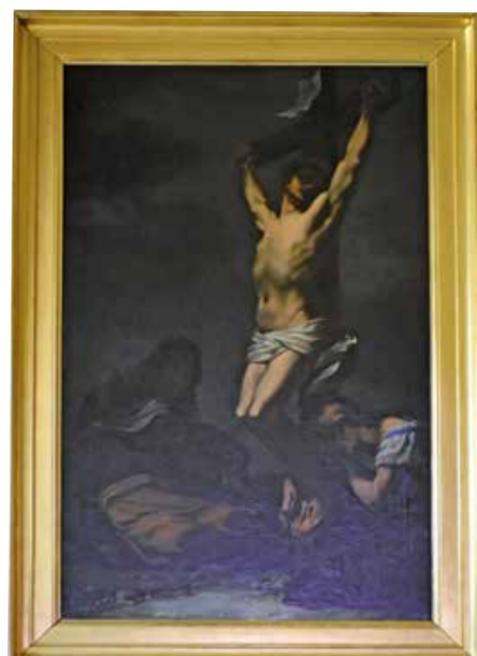
Ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Entrée gratuite.

## Opme a sa cabane à livres

Durant le confinement, les agents des services techniques de la Ville ont remis en état un vieux meuble scolaire trouvé dans l'ancienne école d'Opme et l'ont habillé afin qu'il puisse résister aux intempéries.

Fin mai, cette nouvelle cabane à livres a été installée juste à côté du jeu pour enfants dans la cour. Le Foyer Rural d'Opme en assurera la gestion.



## Restauration d'un tableau

En 2003, année où l'église Saint-Saturnin de Romagnat a fait l'objet de travaux de restauration, un tableau représentant une Crucifixion ayant subi les outrages du temps a été déposé. Il attendait dans les réserves d'être restauré.

Cette toile a la particularité d'avoir été offerte par Napoléon III à la paroisse lors de son passage à Romagnat pour l'inauguration du plateau de Gergovie. Appartenant à la paroisse avant la loi de 1905, il est maintenant propriété de la Commune. Le Christ sur la croix est une copie d'une œuvre de Pierre-Paul Prud'hon dont l'original est conservé au Louvre : de nombreuses versions existent en France, mais celle de Romagnat est la plus grande.

La restauration a été confiée à Anne Madecsaire pour la toile et à Laurent Miallier pour le cadre. Pierre-Antoine et Yann, agents des services techniques, ont procédé à sa réinstallation dans l'église le 17 juin 2020.

**Mercredi 22 janvier**

Lecture de *La Tresse* par l'Atelier Théâtral Riomois



**Mercredi 22 janvier**

Vernissage de l'exposition « *Colore la vie* » de Marie-Hélène Blondel



**Samedi 25 janvier**

Sabaly dans le cadre du Festival l'Oreille du Monde



**Du vendredi 14 au 16 février**

Festival de l'Humour / Please stand up, Damien Laquet, Barber shop quartet



**Jeudi 20 et vendredi 21 février**

Spectacle pour les écoles élémentaires  
« Journal secret du Petit-Poucet » - Les Ateliers du Capricorne

**Samedi 14 mars**

Café Ulysse - Compagnie Caracol

**Courant juin**

Remise de livres sur la République aux élèves de CM1  
et de dictionnaires d'anglais aux élèves de CM2



## Le bureau de Clermont Auvergne Métropole

Les 84 conseillers métropolitains, représentants des 21 communes de Clermont Auvergne Métropole, ont élu vendredi 10 juillet 2020, Olivier Bianchi à la présidence de la Métropole. Lors de cette première séance de la nouvelle mandature, le conseil métropolitain a également élu les 20 vice-présidents et les 10 conseillers délégués membres du bureau.

**Président** : Olivier BIANCHI

**Vice-présidents**

François RAGE : Mobilités durables  
Louis GISCARD D'ESTAING : Stratégie territoriale, Contractualisation, Fonds européens

Christine MANDON : Urbanisme, Planification urbaine, Stratégie foncière et grands projets métropolitains urbains

Hervé PRONONCE : Finances, Budget

Henri GISSELBRECHT : Développement et attractivité économiques

Anne-Marie PICARD : Développement durable, Transition énergétique et écologique

Marcel ALEDO : Coordination des Territoires

Jean-Marc MORVAN : Enseignement supérieur, Recherche, Innovation

René DARTEYRE : Insertion (PLIE), Marchés Publics et achats durables, Affaires juridiques, Ingénierie patrimoniale, Moyens généraux

Flavien NEUVY : Schéma cyclable et Mobilités innovantes

Laurent BRUNMUROL : Espaces publics, Voiries et Déchets

Christophe VIAL : Cycle de l'Eau

Serge PICHOT : Tourisme, Thermalisme

Sylvain CASILDAS : Zone d'activités économiques

Aline FAYE : Politique de la ville, Coordination des politiques Jeunesse

Jean-Marie VALLÉE : Agriculture, Alimentation, Biodiversité, Espaces naturels

Christine DULAC-ROUGERIE : Politique sportive, Grands événements

Odile VIGNAL : Habitat, Logement, Renouvellement urbain, Accueil des Gens du voyage



Isabelle LAVEST : Politique culturelle  
Cyril CINEUX : Démocratie participative, Relations aux usagers, citoyenneté, Égalité, concertation et évaluation des Politiques publiques

**Conseillers délégués**  
Laurent GANET : Equipements sportifs et activités sportives

François CARMIER : GEMAPI, Préservation des ressources en eau

Eric GRENET : Agriculture urbaine, Ceinture maraîchère

Richard BERT : Participation citoyenne, Relations aux usagers,

Cécile AUDET : Jeunesse (Fonds d'aide aux jeunes), Prévention spécialisée

Grégory BERNARD : PLUi, Opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain

Marion CANALES : ESS, Budget, Contrôle de gestion, Mutualisation

Blandine GALLIOT : Numérique, Gouvernance de la Donnée, Métropole intelligente

Nicolas BONNET : Énergies renouvelables et de récupération, Économie circulaire, Gestion des Déchets Organiques

Chantal LAVAL : RH, suppléance CAO, CDSP

**Les représentants de Romagnat dans les instances de Clermont Auvergne Métropole**

Suite au renouvellement général des Conseils Municipaux et du Conseil Métropolitain issus des élections des 15 mars et 28 juin 2020, les représentants élus de Romagnat

auprès des divers établissements et organismes ont été désignés :

**Syndicat de Valorisation et Traitement des Ordures Ménagères (VALTOM)**

Titulaire : Laurent BRUNMUROL  
**Association des Collectivités Territoriales et des Professionnels pour la Gestion des Déchets, des Réseaux de Chaleur et de Froid, de l'Énergie et de l'Environnement (AMORCE)**

Titulaire : Laurent BRUNMUROL  
**Commission de contrôle financier**

Membre permanent : Laurent BRUNMUROL  
**Commission Métropolitaine pour l'Accessibilité aux personnes handicapées**

Représentant : Chantal LELIÈVRE  
**Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG)**

Titulaires : Jacques LARDANS, Jean FONTENILLE, Jean-Louis CHAUVET

Suppléants : Bertrand ZANNA, Paul SUTEAU, Anthony DE SOUSA  
**Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC)**

Titulaire : Christiane DEMOUSTIER  
Suppléant : Chantal LELIÈVRE  
**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Clermont**

Titulaire : Jacques LARDANS  
Suppléant : Cécile SCHEREPIN  
**Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire (SME)**

Titulaires : Jean FONTENILLE, Nathalie BARREIROS

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA)**

Titulaires : Nathalie BARREIROS, Jacques LARDANS

**Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM)**

Représentant : Chantal LELIÈVRE  
**Établissement Public Foncier/Syndicat Mixte d'Action Foncière (EPF/SMAF)**

Titulaire : Jean FONTENILLE  
Suppléant : Nathalie BARREIROS  
**Conseil d'administration de l'EREA de Lattre de Tassigny**

Titulaire : Chantal LELIÈVRE  
Suppléant : Laurent BRUNMUROL  
**Comité de pilotage du Plan Local d'Insertion et d'Emploi (PLIE)**

Représentant : Chantal LELIÈVRE  
**Mission Locale de Clermont Métropole et Volcans**

Représentant : Chantal LELIÈVRE  
**Entente Ville-Métropole sur « Effervescences »**

Représentant : Chantal LELIÈVRE  
**Clermont Auvergne Tourisme**

Représentant : Chantal LELIÈVRE  
**Service Inter-établissements de Coopération Documentaire (SICD)**

Représentant : Chantal LELIÈVRE  
**Commission d'attribution du Fonds de Solidarité Métropolitain (FSL)**

Représentant : Laurent BRUNMUROL



## Eveil Romagnatois

### Une reprise des cours de l'école de musique en toute sécurité

Depuis la mi-juin et après trois mois de cours instrumentaux à distance, les notes de musique résonnent à nouveau dans les locaux de l'Eveil Romagnatois. Les élèves ont enfin pu retrouver leurs professeurs en présentiel.

Les responsables de l'association et la municipalité ont tout mis en œuvre pour que cette reprise soit sécurisée et respectueuse du protocole sanitaire en vigueur (plexiglas, gel hydroalcoolique, matériel de désinfection, masques, gants...) et permette aussi de respecter les règles de distanciation physique.

Même si pendant cette période de confinement le nécessaire a été fait afin que chaque élève puisse rester en contact avec son professeur et continuer son travail à distance, tous ont été très heureux de se retrouver afin de terminer cette année scolaire et préparer la rentrée prochaine. Une écrasante majorité des élèves a d'ailleurs répondu présent pour cette reprise (97 % des effectifs) et la totalité de l'équipe pédagogique est revenue assurer les cours individuels.



### L'école de musique de l'Eveil Romagnatois : entre tradition et modernité

L'Eveil Romagnatois intègre depuis 1955 une école de musique. L'équipe pédagogique est aujourd'hui composée de six professeurs, en majorité diplômés d'établissements d'enseignement artistique, ce qui permet à notre école d'être reconnue et conventionnée par le département du Puy-de-Dôme dans le cadre de son schéma de l'enseignement et de la pratique de la musique.

L'école dispose de 6 niveaux de formation musicale (solfège)

- ✓ Initiation pour les 4-6 ans : une classe
- ✓ 1<sup>er</sup> cycle : trois classes

- ✓ 2<sup>ème</sup> cycle : deux classes
- Les instruments enseignés sont les instruments issus des orchestres d'harmonie et fanfares :
- ✓ percussions : tambour, batterie, claviers, timbales, caisse claire
  - ✓ cuivres : trompette, trombone, cor, saxhorn, tuba, cuivres naturels
  - ✓ bois : saxophone, clarinette, flûte traversière
- Pour la pratique instrumentale, les cours sont individuels



ou semi-collectifs (maximum trois élèves). L'équipe pédagogique accompagne l'élève jusqu'à l'obtention du Brevet d'Etude Musicale (BEM) départemental qui évalue les huit ans de pratique et permet à celui qui le souhaite de poursuivre en troisième cycle dans un conservatoire (Clermont-Ferrand, Cournon ou Thiers).

Ce cursus s'accompagne de pratiques collectives avec les orchestres de batterie fanfare, d'harmonie, la banda et le big band pour les élèves à partir du second cycle.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 auront lieu les 2 et 3 septembre 2020 de 17 h à 20 h, salle de l'Eveil Romagnatois, 7 bis avenue des Pérouses.

**Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site [eveil-romagnatois.fr](http://eveil-romagnatois.fr) (rubrique « école de musique »).**



## Aral

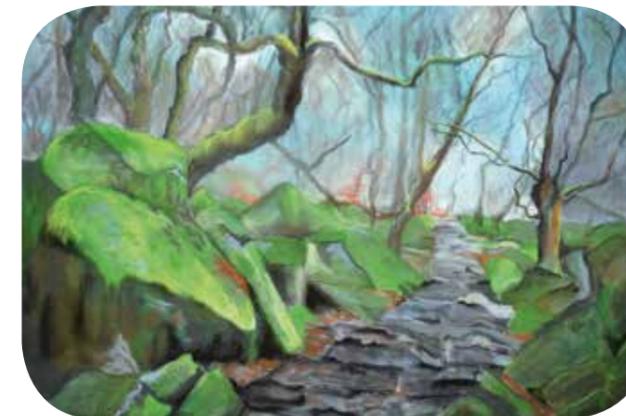
### Les saisons de l'aral

Le « Printemps de l'ARAL » se déroulera en automne, du 13 au 27 septembre, en raison du report lié à la pandémie.

Vous découvrirez, à la Galerie du Parc, les œuvres de quinze artistes vous offrant un large éventail de techniques : huile, aquarelle, pastel, acrylique. Les inspirations sont des plus variées : figuratif, abstrait. Chacun y trouvera sa préférence.

L'ARAL invite cette année Equit'Art à partager ce superbe espace d'exposition. Cette association vient en aide aux artistes bronziers burkinabés, leur permettant de vivre de leur art et de se faire connaître.

**Vous serez accueillis par les artistes (à tour de rôle) tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 du dimanche 13 au dimanche 27 septembre inclus.**



## De pions & d'aventures

L'association de Pions & d'Aventures rouvre ses portes le vendredi 18 septembre à la salle du Carrefour d'Echanges (porte jaune à côté de la médiathèque). Il n'y a plus de créneaux adultes/enfants : chacun (enfants, adultes, familles) peut venir jouer de 18 h à minuit.

Grande nouveauté : les adhérents pourront emprunter un ou deux jeux par semaine. En raison de la crise sanitaire, la décision a été prise de prolonger les adhésions jusqu'au 31 décembre 2020.

Cette année sera riche en surprises et en moments de convivialité.

Ne réfléchissez plus, venez passer un bon moment. Faites vos jeux !



## Les Fessous de Romagnat

Une période tout à fait inédite a vu la « vie humaine » tourner au ralenti, mais cela n'a pas été le cas de notre « vi...gne ». En effet, la nature, elle, n'a pas eu de répit, les ceps ont bien grandi et les mauvaises herbes aussi ! Mais grâce au dévouement de courageux adhérents voisins de la vigne, celle-ci a été régulièrement désherbée tout au long de ces semaines printanières et, à ce jour, les raisins pointent déjà leurs grains et s'apprentent pour les vendanges à venir...

**Pour tout renseignement : [lesfessousderomagnat@gmail.com](mailto:lesfessousderomagnat@gmail.com) - Adresse : Mairie de Romagnat**



## LPO

### Opération tournesol

Comme les années précédentes, la LPO Auvergne met en place l'opération tournesol au profit des actions de protection des oiseaux (par exemple le Centre de Sauvegarde pour Oiseaux Sauvages) et de ses actions de sauvegarde des milieux et des espèces en Auvergne.

L'opération Tournesol permet :

- ✓ d'apporter durant l'hiver une aide aux oiseaux des jardins
- ✓ de soutenir l'agriculture biologique respectueuse de la biodiversité des campagnes
- ✓ de favoriser les actions de la LPO en Auvergne.

Bulletin de réservation en ligne mi-septembre sur le site LPO Auvergne : [www.lpo-auvergne.org/](http://www.lpo-auvergne.org/) et version papier en mairie de Romagnat

Retrait des sacs : le samedi 21 novembre 2020 de 8 h à 12 h au local des Éclaireurs de France, avenue de la République à Romagnat (juste avant l'école Jacques-Prévert).

Renseignements Hélène Chevalier : 07 61 21 04 96

**Comptage hirondelles**

L'opération de comptage des couples nicheurs d'hirondelles de fenêtre dans le bourg de Romagnat et les villages d'Opme et Saulzet s'est poursuivie ce printemps en respectant à la lettre les mesures de distance physique et de prévention liées au fameux virus. Pour le bourg de Romagnat, 62 nids occupés ont été dénombrés, ce qui constitue un record depuis 2009, année du début de ces dénombrements annuels. A noter que 5 nids artificiels ont été occupés cette année. Un grand merci aux nombreux habitants du bourg qui œuvrent pour la préservation de ces hirondelles, notamment en faisant installer des nichoirs sur leur façade, avec toutes les précautions nécessaires pour éviter des fientes sur leur crépi. Rappelons que cette espèce, comme les autres espèces d'hirondelles, est en déclin au niveau national et européen, et que la destruction et la perturbation intentionnelles de leurs nids sont strictement interdites par la loi. La LPO, avec l'aide de la mairie de Romagnat, peut aider à la pose de planchettes sous les nids naturels afin d'éviter les fientes. Nous proposons aussi la pose de nichoirs artificiels et de planchettes sous les avancées de toit les plus favorables aux propriétaires qui en font la demande.

**Opération « chouettes et hiboux »**

Le Groupe Local mène l'enquête sur la présence de chouettes et hiboux dans la commune de Romagnat. Les personnes souhaitant nous aider peuvent nous signaler leurs observations (cris nocturnes, comportements observés ou collisions routières) à notre adresse mail : [groupe.romagnat@lpo.fr](mailto:groupe.romagnat@lpo.fr). Si une chouette ou un hibou a pris ses quartiers chez vous et laisse régulièrement des pelotes de réjection au sol, nous serions intéressés pour les récupérer. En effet, ces précieux indices permettent de renseigner le comportement alimentaire de ces destructeurs nocturnes de rongeurs.

**Sorties nature à venir**

En raison de la crise sanitaire actuelle, nos activités sont repoussées jusqu'à nouvel ordre au mois de septembre. En attendant, nous invitons les personnes intéressées par nos sorties nature à consulter le calendrier des animations sur le site LPO Auvergne (<http://www.lpo-auvergne.org>, rubrique agenda) ou à contacter le responsable des



sorties (Jean-François Carrias : 06 37 84 21 57, [jean-francois.carrias@orange.fr](mailto:jean-francois.carrias@orange.fr)).

**Participer aux activités du groupe local LPO de romagnat**

Le GL de Romagnat est un collectif de membres de la LPO Auvergne, association loi 1901 à but non lucratif. Créé en mai 2018, le groupe se propose de valoriser et faire connaître la biodiversité sur la commune de Romagnat et alentours.

Nous organisons des sorties « nature » de découverte des oiseaux (publiques ou de groupe), des animations scolaires et des conférences thématiques. Nous menons de nombreuses initiatives de sciences participatives : hirondelles nicheuses des bourgs de Romagnat, suivi des oiseaux d'eaux hivernants, inventaire naturaliste de Romagnat. Enfin, nous agissons localement en faveur de la biodiversité : favoriser l'accueil des oiseaux dans son jardin grâce aux opérations de distribution de graines, suivi des nichoirs et des oiseaux dans le Parc de Tocqueville (refuge LPO), relâchers d'oiseaux soignés avec le centre de sauvegarde.

Vous souhaitez nous rejoindre pour participer ponctuellement à nos événements ou vous engager pour la nature en tant que bénévole : n'hésitez plus ! Le groupe est ouvert à toute personne résidante ou non à Romagnat, sans aucun niveau de compétence ou connaissance préalable. Vous pouvez aussi venir nous rencontrer lors de nos réunions mensuelles, le dernier vendredi du mois (sauf en septembre et lors des périodes de vacances scolaires), à 20 h 30 salle carrefour des échanges (rue Maréchal-Foch, au-dessus de la médiathèque).

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec le groupe LPO de Romagnat :

- ✓ **Sur son site internet : [www.lpo-auvergne.org/la-lpo-auvergne/les-groupes-locaux-lpo/groupe-local-romagnat-63](http://www.lpo-auvergne.org/la-lpo-auvergne/les-groupes-locaux-lpo/groupe-local-romagnat-63)**
- ✓ **Par mail : [groupe.romagnat@lpo.fr](mailto:groupe.romagnat@lpo.fr)**
- ✓ **Par téléphone : Guillaume Calu (responsable de groupe) au 06 81 21 36 73**

**AMAP de Romagnat**

En mai 2010, naissait l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) de Romagnat, une nouvelle association qui, dix ans plus tard, regroupe 134 foyers venant tous les mardis chercher leurs fruits, légumes, fromages, viandes, œufs, poissons, pains, pâtes, farines, champignons, bières, miel, confitures, sirops, tisanes, produits du commerce équitable... produits dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique. Un moment dans la semaine où l'on prend le temps d'échanger avec les producteurs et les autres amapiens convaincus de l'importance d'une alimentation bio de qualité et de soutenir une agriculture paysanne de proximité.



Pendant cette difficile, voire dramatique, période de confinement nécessaire pour protéger les plus vulnérables, l'AMAP de Romagnat a tout fait pour que les échanges entre producteurs et amapiens soient maintenus malgré les normes sanitaires drastiques à respecter. Avec l'accord de la mairie, administrateurs bénévoles, producteurs, amapiens ont adapté les modes de distribution, étalé les horaires, fourni des masques et des visières (merci Mme Tinot et M. Vodable), donné les moyens de respecter les gestes barrières... et c'est ainsi que chaque mardi, les amapiens sont venus chercher leurs provisions.

Pas de rupture de vente pour les producteurs et un lien assuré et renforcé dont nous sommes très fiers ! Le modèle des AMAP a montré toute sa pertinence. Sortie prudemment du confinement, l'AMAP voit en ce début d'été un regain d'adhésions au modèle de consommation que nous proposons. Nous nous en félicitons et souhaitons qu'il s'inscrive durablement dans les pratiques.

Outre le plaisir de retrouver les amapiens tous les mardis, les producteurs proposent de visiter leur ferme. Samedi 27 juin, nous avons eu le plaisir de visiter la ferme du Cheix à Saint-Gulmier. Petits et grands ont découvert le petit coin de paradis de Célia et Sébastien Husser. Tous deux ont eu la gentillesse d'expliquer et montrer comment ils élevaient les abeilles mellifères et récoltaient le miel.

Les enfants ont pu caresser les lamas de la ferme sans oublier l'ânesse très câline et les chiens très joueurs. Enfin, nos hôtes nous ont régales de crumbles aux fruits rouges (mûres et cassis) préparés par Célia. Un très bel après-midi de découvertes et d'échanges où on apprend à mieux se connaître et à mieux se comprendre.

A l'heure où nous écrivons nous ne connaissons pas encore les conditions sanitaires du mois de septembre prochain. Cela ne nous empêche pas de préparer cette rentrée, et d'annoncer déjà notre participation à la campagne nationale « Manger bio et local, c'est idéal » du 19 au 31 septembre au cours de laquelle nous organiserons le pique-nique de rentrée de l'AMAP ouvert à tous (retenez déjà le mardi 22 septembre).

Aussi, le vendredi 6 novembre, nous avons programmé, grâce au soutien de la mairie et au concours de « Sauve qui peut le court métrage », la projection de courts métrages reprenant le thème du festival 2020 « un monde paysan ».

Bien évidemment, l'AMAP adaptera ses projets afin de respecter les règles sanitaires en vigueur à ce moment. Distributions de l'AMAP : tous les mardis de 18 h à 19 h 30, salle de l'Orangerie (au fond de la cour de la Mairie de Romagnat)

**Renseignements sur place ou [www.amapderomagnat.org](http://www.amapderomagnat.org) [amapderomagnat@gmail.com](mailto:amapderomagnat@gmail.com)**

**Comité de jumelage**

En raison de la pandémie Covid-19, les projets en cours ont été suspendus, certains annulés ou reportés. Toutefois les membres du comité mettent tout en œuvre afin que les activités se poursuivent.

Le barbecue annuel est prévu le dimanche 6 septembre. Des prévisions d'échanges sont actuellement en cours avec Salles.

Suite aux dernières élections municipales, la composition du conseil d'administration a été définie lors de la réunion du 16 juillet et l'élection du nouveau bureau a eu lieu.

L'équipe en place sera très heureuse d'accueillir de nouveaux membres qui sauront sans nul doute apporter leurs idées et projets à notre association.

**Contact téléphonique : 06 86 81 14 43**



## Éclaireuses et éclaireurs de France

Le groupe local des EEDF de Romagnat-Gergovia fait partie des Eclaireuses et Eclaireurs de France, l'association laïque du scoutisme, et propose des activités par branche pour les lutins (6-8 ans), louveteaux (8-11 ans), Eclés (11-15 ans) et aînés (15-17 ans). Les jeunes se réunissent au local, avenue de la République, à Romagnat, pour une activité, faire une sortie en plein air ou partir en week-end, à partir d'un programme trimestriel. Au programme : grands jeux, randos, cabanes, bricolages, chants et rigolades ! Les activités sont encadrées par des responsables bénévoles titulaires du BAFA ou en formation.

Le projet pédagogique d'année et d'été (pour le camp) est en lien avec le projet éducatif des EEDF qui met en avant les valeurs de laïcité, démocratie, coéducation, éducation à l'environnement et ouverture. Le groupe fonctionne matériellement et administrativement avec son équipe composée de parents bénévoles, adhérents à l'association.

Les « Eclés » de Romagnat-Gergovia ont accueilli cette année 45 enfants et jeunes de 6 à 17 ans, et, malgré la crise sanitaire qui nous a tous frappés, nous avons réunis, dans le respect des règles sanitaires, près de 30 jeunes pour le camp d'été qui s'est déroulé au centre EEDF de la Planche, à Viscomtat (63) au mois de juillet pendant 15 jours.

Les EEDF sont également un organisme de formation à



l'animation, et organisent des stages BAFA (animation) et BAFD (direction de séjours) avec une dominante de scoutisme, et cette année, cinq aînés.e.s du groupe, devenue.e.s responsables d'animation seront en formation BAFA dans la perspective d'encadrer les groupes d'enfants.

Rendez-vous donc au mois de septembre !

**Pour tout renseignement :**  
**eedf.romagnat@laposte.net**

## Les enfants des cheminots

**Toujours plus, toujours mieux...**

L'association les Enfants des Cheminots qui gère le centre médical infantile, rue de la Prugne à Romagnat, a bien des raisons de se réjouir. Tout d'abord, au plus fort de la crise de la Covid-19, l'établissement, pour une part de son activité, est resté ouvert, le seul d'ailleurs pour ce type d'établissement en Auvergne.

Depuis la période de déconfinement, l'association a pu faire un premier bilan très positif de la gestion de la crise au C.M.I. Grâce à une organisation finement élaborée par l'équipe de direction, à l'application très stricte des protocoles et des mesures de protection et un investissement sans faille du personnel soignant, aucun malade du Covid-19 n'a été détecté à ce jour.

Un autre motif de satisfaction est aussi à noter. Malgré cette période difficile pour tous, le souci permanent de l'Association et du C.M.I. d'améliorer le confort et la vie des jeunes malades reste une constante.



Pour illustrer ces propos, il suffit de découvrir l'œuvre d'un artiste clermontois, François Groslières, sur les murs des couloirs du service Arléane. Ce talentueux dessinateur a réalisé une fresque gigantesque, pendant une semaine, sur une étendue de 60 mètres, représentant les animaux de la ferme et ceux de la jungle de façon humoristique et très colorée. Nous ne doutons pas que ce nouveau décor va contribuer à égayer l'univers de nos très jeunes patients.

Souignons enfin que cette opération a été offerte par le Rotary Club Clermont-Ferrand – Chamalières.

## L'Arbre de vie

**La micro-crèche fête ses 10 ans !**

Fondée en 2010, la micro-crèche associative l'Arbre de vie est située dans une maison avec jardin au 9 rue de Laubize, à Romagnat (en face de l'ancien lycée professionnel). Cette structure se veut un véritable lieu de vie qui accueille jusqu'à dix enfants, âgés de trois mois à

quatre ans, encadrés par quatre professionnels de la petite enfance. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Alternative entre la nounou et la crèche, cette maison de vie propose aux jeunes parents un autre regard sur la petite enfance dans le respect et l'écoute de l'enfant.

**Comme à la maison**

Lorsqu'il pousse la porte de la maison, le visiteur a du mal à croire qu'il s'agit d'une crèche : entourée d'un jardin arboré, la crèche est installée dans une petite maison, et cultive une ambiance sereine et familiale. Des enfants font de la draisienne dans la cour pendant que d'autres cherchent les insectes dans la pelouse, à l'ombre d'un arbre.

**Ambiance familiale**

L'Arbre de vie est une micro-crèche associative et les parents participent à la gestion de la crèche et peuvent proposer des animations ponctuelles. Ce qui était, il y a 10 ans, un projet novateur affiche aujourd'hui un bilan très positif et les parents sont séduits par le côté familial. Un papa témoigne avec enthousiasme : « La crèche est à proximité de chez nous. Le contact est très facile avec l'équipe. C'est intéressant d'avoir quatre personnes qui s'occupent de moins de dix enfants. »



**Bienveillance et autonomie**

Ce lieu éducatif est axé sur deux principes qui sont l'autonomie et la sécurisation. S'inspirant largement de la pédagogie Loczy, les professionnels de cette structure portent un regard global et bienveillant sur l'enfant. Ils s'adaptent au rythme de chacun pour favoriser les apprentissages autonomes : tout est accessible aux enfants qui choisissent eux-mêmes leurs activités.

**Des repas bios préparés sur place**

Le moment du repas est central dans la vie de la structure et le projet pédagogique de la crèche : les repas sont pris en commun par les enfants et les professionnels, dans un esprit de convivialité et d'entraide. Ils sont préparés sur place avec un maximum des produits frais et biologiques fournis par Botanic Beaumont.

Des places sont encore disponibles pour la rentrée de septembre 2020 et il n'est pas nécessaire d'habiter ou de travailler à Romagnat pour inscrire son enfant.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre Gaétan Mazaloubeaud, président de l'association, au 06 60 28 34 11 ou par mail : president@crechelarbredevie.fr**



## Fasila Danser

Avec l'association FASILA DANSER, vous pouvez apprendre à danser le rock, toutes les danses de salon (tango, paso, cha cha cha, valse, etc.), la bachata, le madison...



La reprise aura lieu le vendredi 18 septembre 2020, à partir de 18 h 30, dans la salle de gym de l'école Jacques-Prévert. Deux cours d'essai seront possibles les vendredis 18 et 25 septembre 2020. Les inscriptions se feront sur place. Des cours sont également organisés le mercredi au Crest ainsi qu'à Romagnat.

Nous serons présents au forum des associations du Crest, salle des loisirs, le samedi (matin) 5 septembre, ainsi qu'à celui de Romagnat salle André-Raynoird, le samedi 5 septembre.

**Renseignements au 06 73 45 06 32**

## EREA de Lattre de Tassigny

**Ouverture culturelle et sportive au service de la pédagogie**

En cette étrange année scolaire, avant le confinement, différents projets et actions étaient engagés au sein de l'établissement pour favoriser l'ouverture culturelle des élèves. Parmi ces actions, certaines ont une dimension sportive et permettent aux élèves de découvrir, à travers l'éducation physique, l'environnement naturel de la région, d'autres leur permettent d'appréhender le monde du travail à travers des chantiers ou des projets conduits avec des professionnels. Trois exemples d'actions sont présentés, trois éclairages sur la politique d'ouverture culturelle conduite par l'établissement, dans les disciplines d'enseignement général, les disciplines professionnelles et l'éducation physique et sportive.

**Montagnes d'Auvergne et de Rhône-Alpes**

Un matin de janvier, lever très précoce (4 h 30 !) pour les élèves de l'EREA qui sont partis pour Autrans dans le massif du Vercors. Arrivés sur place en milieu de matinée, les élèves ont pu découvrir différentes activités : tir à la carabine, boxe française, jeux de réalité virtuelle.

L'après-midi fut consacrée à un parcours de cinq

kilomètres en ski de fond. Premier contact avec la neige pour certains, chutes, bonne humeur et rigolade au programme et félicitations à un de nos élèves pour son record de dix kilomètres.



Une journée sportive réalisée grâce à l'UNSS, mais aussi une journée citoyenne puisque les élèves ont participé à un escape game sur le thème du harcèlement.

En février, Candice, Nouridine, Lucas, Thomas, Johan, Erkan, Luis et Sofiane, élèves de l'ULIS, ont découvert l'alpinisme dans le Massif du Sancy et racontent leur sortie montagne : *"Dans le cadre du projet montagne et grâce au soutien financier de la région AURA, le mardi 18 février, nous avons pu découvrir l'alpinisme. Encadrés par nos professeurs et David Vigouroux, guide de haute montagne nous avons passé une magnifique journée ensoleillée.*

*Il a fallu d'abord se répartir le matériel dans nos sacs à dos puis, après 30 minutes de marche, nous nous sommes équipés. Cela a pris un peu de temps et heureusement que nos professeurs étaient là pour nous aider. Pas facile ensuite de gravir les pentes avec nos crampons et nos piolets ! Mais quel plaisir de pouvoir dévaler les pentes en glissant sur les fesses ou le ventre ! La technique de freinage d'urgence n'est pas encore maîtrisée par tout le monde mais avec un peu d'entraînement on devrait y arriver !*

*Lors de la randonnée nous avons pu voir une famille de mouflons, nous nous sommes faits discrets pour pouvoir les observer."*

#### Jardiner pour la biodiversité

En réponse à la commande d'un autre établissement scolaire, des élèves jardiniers paysagistes ont réalisé la plantation d'une haie bocagère au collège Lucie-Aubrac à Clermont. Ils ont pu mettre en application des techniques apprises au sein de l'établissement dans le cadre



d'une opération contribuant à préserver la biodiversité. Après avoir choisi certains végétaux, les élèves ont mis en terre les différents plants. Matériaux éco-sourcés tels que paillage et bois broyé ont été utilisés pour protéger le sol. Insectes et oiseaux du quartier de l'Oradou devraient apprécier ce futur aménagement paysager. Cette action s'inscrit dans la démarche de développement durable (E3D) de l'EREA.

#### Travailler avec un architecte

Dans le cadre d'un projet culturel financé par la Région AURA, des élèves des sections carrelage ont travaillé avec un architecte. Le projet consistait à concevoir des micro-habitations de loisirs respectueuses de leur environnement.

Dans une première phase, les élèves ont pu découvrir dans les Combrailles, le site des cabanes Bois Basalte à Sauterre, près de Manzat. Accueillis par une équipe très impliquée, les élèves ont pu découvrir un site exemplaire appliquant les principes de l'éco-construction.

Des premiers échanges d'idées à l'installation des maquettes sur le plateau de Gergovie, les élèves ont été sensibilisés aux différentes étapes d'une conception architecturale. Après une première découverte du plateau



de Gergovie et un relevé de terrain, plusieurs séances ont permis de réaliser des croquis, des plans, des maquettes. Inspirés par le Musée archéologique de la bataille, les élèves ont imaginé qu'un des bâtiments s'intégrerait dans la pente du terrain tandis que l'autre, plus en retrait mais plus en hauteur, se cacherait derrière les arbres.

Exposées au CDI, les maquettes ont pu être utilisées par d'autres classes pour travailler des notions utiles en dessin industriel telles que le passage du plan à la maquette ou les notions d'échelles.

#### Juin, on redémarre

Juin, les élèves reviennent, contents de retrouver leurs camarades, contents de retrouver leurs enseignants avec qui échanges pédagogiques et travail scolaire ont été maintenus pendant toute la durée du confinement. Une nouvelle année scolaire se prépare. Alternant cours et réunions de travail, l'équipe enseignante est déjà engagée sur des projets aussi divers que le cinéma, l'architecture, les sports de montagne, la restauration de murs en pierre sèche. Autant de projets qui permettront aux élèves d'apprendre à coopérer entre eux, de cultiver leur curiosité pour un passage réussi vers leur vie d'adulte.



## Foyer rural d'Opme

### Activités proposées

**Gymnastique** : stretching, steps, etc ...

Adulte H/F

Les mercredis de 18 h 15 à 19 h 15

A la Maison pour Tous - Avec Sylviane

Cotisation annuelle - 75 €

**Rens : Maryline VIDAL - Tél : 06 73 79 29 34**

### Yoga

Adultes H/F

Les lundis (2 séances) de 17 h 30 à 19 h

et de 19 h à 20 h 30

A la Maison pour Tous - Avec Brigitte

Cotisation annuelle - 110 €

**Rens : Catherine MERTZ - Tél : 04 73 92 39 34**

### Gymnastique douce

Les vendredis de 10 h à 11 h

Dans le préau de l'ancienne école - Avec Sylviane

Cotisation annuelle - 75 €

**Rens : Danièle Almédina - Tél : 04 73 79 47 00**

### Après-midi Jeux

Adultes : H/F

Les jeudis de 14 h à 20 h

A la cantine de l'ancienne école

**Rens : Yvette MAZAL - Tél : 04 73 87 50 28**

### Ateliers « bien être au naturel »

Fabrication produits d'entretien et cosmétiques biologiques

1 mercredi/mois - de 17 h 45 à 20 h 15

A la cantine de l'ancienne école - Avec Fabienne

**Rens : Catherine MERTZ - Tél : 04 73 92 39 34**

Les dates de reprise des activités vous seront communiquées ultérieurement.

La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle de base

Adulte : 10 € - Enfant : 5 €

fropme63@gmail.com - Facebook : Foyer Rural Opme

### Fête du village

Week-end des 18 et 19 septembre 2020 (si les conditions sanitaires le permettent).

## Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des contributions pour le bulletin N° 104 (parution en janvier 2021) est fixée au 6 novembre 2020. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)



## Amicale des sapeurs-pompiers

Depuis maintenant quelques mois, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Romagnat dispose d'un compte Facebook régulièrement alimenté en photos et en informations de tout genre, et qui compte à ce jour 170 abonnés.

Cette page Facebook s'intitule Sapeurs-pompiers Romagnatois et dispose d'un système de messagerie pour pouvoir contacter le responsable de la page.

Pour toute information concernant les visites de caserne, les prochaines dates de découverte des gestes qui sauvent, ou tout simplement pour des renseignements sur l'engagement, vous pouvez utiliser ce nouveau moyen de communication.

Vous retrouverez également des informations utiles sur le début de passage des calendriers, les différents défilés et bien d'autres sujets.

A très bientôt sur notre page Sapeurs-Pompiers Romagnatois.



## FLEP

La saison 2019/2020 a été brutalement interrompue, bien avant l'heure, avec le confinement.

Mais les activités mises en sommeil depuis le 16 mars 2020 ne sont pas abandonnées...

Et comme chaque année, la nouvelle saison 2020/2021 vous permettra d'en découvrir de nouvelles : bachata, self défense mixte, multisports et de bénéficier de créneaux supplémentaires pour le Judo et le Taïso.

#### Les activités proposées

accordéon, bachata, body sculpt, body training, boxe thaï, céramique, chœurs d'enfants, chœurs de femmes, chorale, cirque, coaching vocal, comédie musicale, country, cross training, renforcement musculaire, danse, guitare, gym douce, gym santé sport, judo, marche, musique, peinture sur soie, piano, pilates, power pilates, randonnée, self défense, step, stretching, tai chi chuan-taïso, théâtre, vannerie, volley ball, yoga, yoseikan budo. Toutes ces activités seront toujours dispensées au sein du FLEP actuel (12 avenue de la République). Le déménagement initialement prévu à l'automne étant reporté au premier semestre 2021, nous aurons alors besoin de bras et de forces vives pour transporter meubles et cartons... !!!!

**Le calendrier 2020**

Quelques dates à noter dès à présent dans vos agendas et que vous retrouverez dans la plaquette distribuée dans les boîtes aux lettres dès la fin août :

- ✓ Inscriptions : du lundi 31 août au vendredi 11 septembre 2020
- ✓ Exposition de l'activité Céramique : du 9 au 16 novembre 2020
- ✓ Exposition de l'activité Peinture sur soie : du 23 novembre au 5 décembre 2020
- ✓ Assemblée générale du FLEP : le jeudi 28 janvier 2021
- ✓ Carnaval de Romagnat : le samedi 3 avril 2021
- ✓ Spectacle Des Arts Vivants du FLEP : les 11, 12 et 13 juin 2021
- ✓ Fête du FLEP : le samedi 26 juin 2021

Lors de la crise sanitaire, nous avons voulu être là pour nos intervenants extérieurs. Nous avons pu compter sur la solidarité des adhérents qui ont abandonné leur cotisation au profit du fonds de solidarité, lequel a permis de faire une donation à nos professeurs.

Nous remercions vivement chacun d'entre vous et espérons vous voir nombreux pour partager nos différentes activités lors de cette nouvelle saison.



## ASM Romagnat Rugby Féminin

L'arrêt brutal de la saison dans les circonstances que chacun sait a été vécu unanimement comme une immense frustration par l'ensemble de l'ASM Romagnat Rugby Féminin.

En effet, les deux équipes seniors et les U18 étaient toutes très bien placées pour viser les phases finales de leurs championnats respectifs comme reflété dans les classements ci-dessous.

Au moment de l'arrêt, l'équipe Élite pointait à la troisième place de sa poule derrière les incontournables Stade Toulousain et juste derrière les voisines de celles-ci, Blagnac. L'équipe Fédérale était deuxième de sa poule, ayant joué néanmoins un match de plus que l'équipe de La Plaine, et les cadettes étaient sur un triple ex-æquo en tête de leur poule.

Un savant calcul de la part de la FFR a projeté des classements nationaux définitifs pour les cadettes et pour l'Élite, et de poule pour l'équipe Fédérale.



Camille Raoux, 19 ans et 1<sup>er</sup> capitaine, félicite l'équipe Fédérale lors de sa victoire contre Bayonne.

Ces classements donnent :

**Élite 1 : Classement national (16 équipes)**

1. Montpellier RC / 2. Stade Toulousain Rugby / 3. Blagnac RF / 4. AC Bobigny 93 Rugby / 5. **ASM Romagnat RF** / 6. AS Bayonnaise / 7. Stade Français Paris / 8. Lille Métropole RC Villeneuve / 9. Lons Rugby Féminin Béarn Pyrénées / 10. Stade Rennais Rugby / 11. Lyon Olympique U / 12. FC Grenoble Amazones / 13. Stade Bordelais / 14. RC Chilly Mazarin / 15. AS Rouen Université Club / 16. Ovalie Caennaise

**Fédérale 1 - Poule 4 (Classement de poule)**

1. US Dax Rugby / 2. Rugby Clermont La Plaine / 3. **ASM Romagnat RF** / 4. AS Bayonnaise / 5. Stade Bordelais / 6. CA Briviste Corrèze / 7. CA Périgourdin / 8. Stade Poitevin Rugby / 9. SU Agen

**Cadettes (U18) à XV : Classement national (31 équipes)**

1. US Dax Rugby / 2. Stade Français Paris / 3. US Colomiers / 4. Entente Chambéry / Rumilly / Annecy / Ugine-Albertville / 5. Rassemblement Pau Lons Béarn Espoirs / 6. **ASM Romagnat RF** / 7. RC Toulonnais / 8. Rassemblement Gien CLERF / 9. Castres Olympique / 10. Stade Montois.

Directeur sportif et entraîneur principal de l'équipe Élite, Fabrice Ribeyrolles parle de sa déception : « Tous ces efforts et tout ce travail ne seront pas récompensés par des phases finales (1/4 de finale) que nous devons atteindre encore cette année ».

Malgré cela, il en tire du positif : « Cette période de confinement a bien été gérée par notre préparateur physique pour que les joueuses maintiennent un niveau athlétique correct. Elle a également permis aux entraîneurs et à notre prépa physique de se poser et de faire un bilan de l'année écoulée. Nous en avons retiré nos points forts et surtout nos axes de développement et de travail pour l'avenir ».

Frustration est un mot qui vient dans les discours d'autres : Audrey Anastassiadis, entraîneur de l'équipe Fédérale, Élise Pignot, joueuse et entraîneur des U18 et U15, ainsi que Camille Raoux, joueuse à la fois de l'Élite et de la Fédérale. Pour Audrey Anastassiadis : « L'arrêt brutal de la saison juste avant la préparation de notre plus gros match de la saison (Dax) fait que nous avons quitté le groupe sur une note amère, car nous avons dans le viseur la qualification pour les phases finales et les filles avaient pris conscience de leur potentiel ».

Pour Camille Raoux : « Le confinement a été lourd en conséquence concernant l'équipe Fédérale : nous avons la ferme attention avec les filles d'aller le plus loin possible dans cette belle aventure et nous attendions avec impatience ce match contre Dax... Le confinement a stoppé net nos ambitions, car nous étions dans une belle lancée avec dans la tête un seul objectif, les phases finales ».

Malgré le confinement, le staff technique a maintenu le contact entre eux et avec les joueuses par le biais de visioconférences et d'appels téléphoniques. Un entraînement physique individuel a été conçu par Rémi Menin, le préparateur physique, pour les joueuses, afin qu'elles restent au meilleur de leur forme.

Rendez-vous est donné pour la nouvelle saison le 3 août avec une reprise du championnat le 6 septembre.



## Romagnat tennis club

**Tournoi Open 2020**

Des finales de haut niveau, des vainqueurs inédits, toujours plus de succès pour le tournoi OPEN 2020.

Rendez-vous phare de l'hiver pour le Romagnat Tennis Club, son tournoi Open, s'est achevé fin février. Le club a accueilli, pendant près de trois semaines, 180 joueurs, témoignant d'un succès accru avec une convivialité renouvelée par la participation active des adhérents du club aux différentes animations.



Les finalistes 2020 : de gauche à droite Thomas Rey, Rémi Bourson, Louise Trigona, Anne-Lou Champion

Les finales, organisées le dimanche 1<sup>er</sup> mars, ont opposé pour le tableau féminin, Anne-Lou Champion (classée 1/6 - St Amand) et Louise Trigona (classée -2/6 - ASM) avec une victoire en deux sets de la jeune Anne-Lou qui remporte, pour la 1<sup>ère</sup> fois l'Open de Romagnat avec une belle performance à la clé. Du côté masculin, la finale a vu s'opposer Thomas Rey (classé 4/6 - TC Orcines) et Rémi Bourson (classé 3/6 - CUC) avec la victoire de Thomas Rey en deux sets.

Le public a assisté à de très beaux matches avec des participants inédits, on soulignera le beau parcours du Romagnatois Jean-Baptiste Causse qui a fait deux belles performances à 3/6 avant d'abandonner en demi-finale sur blessure.

Le bilan de cet open est plus que satisfaisant car le club a pu compter sur une équipe de bénévoles investis, des joueurs chaque année plus nombreux et des matches de très grande qualité.

Rendez-vous l'année prochaine.

**Calendrier 2020**

29 août au 5 septembre : Inscriptions saison 2020-2021 au club-house du RTC.

5 septembre : Forum des associations romagnatoises.

**Romagnat Tennis Club**

<https://www.romagnat-tennis.com>

<https://www.facebook.com/romagnat.tennisclub>

72 bis avenue des Pérouses - 63540 Romagnat

Tél. 06 83 17 53 57



## Romagnat gym

**Nouvelles inscriptions et cours d'essai 2020-2021**

Samedi 5 septembre (10 h à 17 h) : inscriptions, démonstrations et cours d'essai

✓ Cours d'essai :

Baby gym: (maternelles) : 10 h - 10 h 45

Agp : (CP-CE1-CE2) : 10 h - 10 h 45

GR : 11 h - 11 h 45

✓ Démonstrations/entraînements GR : 14 h - 16 h 30

Mercredi 9 septembre (17 h 30 - 19 h 30) : inscriptions

La saison de Romagnat Gym s'est terminée en gymnastique rythmique avec les ensembles pour la compétition départementale qui a eu lieu à domicile le 15 février. Nos neuf ensembles et trois duos ont présenté des enchaînements très aboutis pour un début de saison qui s'annonçait prometteur : dynamiques et colorés, six ensembles et duos termineront à la première place et tous sur un podium. Une première cette année, nous avons même un groupe adulte qui a récolté un tonnerre d'applaudissement devant un public acquis à leur cause !

La suite... Dans un contexte de confinement, pour permettre à nos adhérents de conserver une activité physique, nous avons mis en place des programmes d'entraînements, défis, vidéos via notre page facebook... qui ont abouti à des cours en visio, puis en plein air pour la GR... Puis une reprise dans un gymnase tout vide pour les groupes compétitions GR et la GAF.

Les conditions sanitaires et les groupes limités à neuf enfants ne nous ont pas permis d'accueillir tous les adhérents du club pour notre plus grand regret.

**Romagnat gym, 7 avenue des Pérouses**

**page facebook : romagnat gym**

**Romagnatgym@gmail.com**





## ASR athlétisme

Après quelques semaines de confinement, les coureurs de l'AS Romagnat se sont retrouvés avec joie sur les sentiers auvergnats. Pas d'objectifs particuliers, juste le plaisir d'être de nouveau réunis autour d'une même passion. L'échange a été constant et riche d'émotions tout au long du confinement. Ce lien va dans le sens de l'esprit du club.



## Tennis de table de Romagnat

La saison 2019/2020 s'est achevée prématurément suite à la crise sanitaire qui touche le monde entier, après seulement trois rencontres disputées. La deuxième phase est donc une phase blanche sans montée ni descente. A la rentrée de septembre, les équipes repartiront dans les mêmes divisions que début janvier. TT Romagnat a terminé la première phase de la saison 2019/2020 sur un bilan mitigé. Deux équipes sont descendues de division et les autres se sont maintenues, pour un bilan aujourd'hui de deux équipes en D2 et trois équipes en D4.



Le Tennis de Table de Romagnat met l'accent sur la bonne entente et la convivialité. Cela manque aux joueurs de se retrouver et de profiter de bons moments ensemble, que ce soit dans le jeu mais aussi pour les repas d'après match. L'expérience de jeu pourrait être affectée avec les règles de sécurité qui seront imposées. Mais cela n'enlèvera rien au plaisir de se retrouver.

Tous les événements habituels organisés par l'association n'ont pas eu lieu comme le repas de fin d'année ou les éventuels tournois internes, des événements très attendus de nos membres.

Le dernier tournoi interne regroupant les licenciés, parents de jeunes et anciens joueurs a eu lieu le 21 février. Un tirage au sort avait permis de constituer des équipes où les débutants avaient le plaisir de jouer avec des pongistes plus confirmés (voir photo). Et bien sûr il fallait reprendre des forces entre chaque rencontre et profiter du buffet froid préparé par des bénévoles.

Les joueurs n'ont pas repris le chemin de la salle depuis le déconfinement, préférant attendre la rentrée de septembre et les nouvelles règles de sécurité à appliquer.

Nous vous rappelons les horaires d'entraînements qui se déroulent à la salle Multisports :

Lundi : 18 h à 20 h 30

Mardi : 20 h 30 à 22 h 30

Mercredi (jeunes) : 17 h à 18 h 30

**Si vous êtes intéressé, ne pas hésiter à nous contacter : ttromagnat@gmail.com ou prendre des renseignements auprès de Michèle : 06 76 66 84 54 ou Pascal 06 34 21 39 23**



## Vita'mine

SPORTS LOISIRS BIEN ETRE

Nous vous attendons pour une nouvelle année dans la joie et la bonne humeur !

Activités proposées à un large public enfants, ados, adultes et seniors.

### Gym seniors

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Mardi de 10 h à 11 h salle des banquets.

Notre but : associer la gymnastique douce à des activités d'endurance et de rééquilibrage qui aideront à stimuler le cœur, l'énergie corporelle, les réflexes, la coordination et l'équilibre.

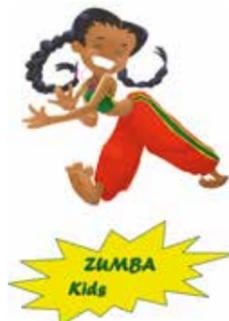
Séances favorisant la mémoire, la proprioception, en lien avec les gestes de la vie quotidienne, individualisation des exercices selon les diverses pathologies.

### Zumba kids

de 7 à 11 ans - Pedibus pour les élèves de Romagnat

Mardi de 17 h à 18 h salle des Banquets

Cours de danses se composant d'éléments clés du développement de l'enfant comme le respect, l'esprit d'équipe, la confiance, l'estime de soi, la mémoire, la créativité, la coordination, la conscience culturelle.



### Zumba adultes/ados

à partir de 12 ans

Mercredi de 19 h 45 à 20 h 45 salle des Fêtes Opme.

La Zumba nous transporte avec ses rythmes ensoleillés et nous propose ainsi un excellent exercice cardiovasculaire. En plus de favoriser la posture, c'est une discipline par excellence pour améliorer le tonus musculaire, l'endurance, la coordination, la flexibilité et l'estime de soi.

Encadrement : Sylviane Guerrero, diplômée d'Etat, instructeur Zumba

• Certificat médical obligatoire à l'inscription

Reprise des activités : mardi 15 septembre 2020

Nous serons présentes sur le Forum des Associations pour informations et inscriptions

### Renseignements :

**vitamine.association@gmail.com**

**Présidente : Charlotte Portal 06 74 31 18 55**

**Animatrice : Sylviane Guerrero 06 66 57 87 03**



## Archer Romagnat club

Comment ne pas évoquer le goût amer de cette fin de saison 2019-2020 à cause de la pandémie ? Une saison terminée en mars avec l'annulation de notre compétition romagnatoise qui devait avoir lieu le 29 mars, plus grosse compétition départementale Ufolep sur laquelle nous avons travaillé d'arrache-pied, nous privant ainsi d'une recette nécessaire au bon fonctionnement du club. Un confinement qui a imposé l'arrêt du championnat départemental et l'annulation du championnat national où chaque année nos archers romagnatois brillent en montant sur le podium. Mais ce virus a surtout privé nos adhérents enfants, adultes, compétiteurs et débutants de leur activité de loisir hebdomadaire et de toutes les manifestations printanières en extérieur qu'elles soient en tir classique ou en tir nature et campagne.



A l'heure de ce bilan (01/07/20), il nous faut envisager la saison 2020-2021 sans connaître les conditions sanitaires à venir mais aller de l'avant avec optimisme.

C'est par une animation-initiation à la foire de la Saint Loup à Aubière que nos activités reprendront, suivies par la participation aux forums des associations de Romagnat, Aubière et Pérignat. Notre école de tir à l'arc, labellisée « OR » par l'Ufolep, reconduit les cours pour les enfants de Romagnat via le dispositif « PédiBus » les lundis

et vendredis après la classe. Trois cours enfants, jeunes et ados sont mis en place les mercredis après-midi et les adultes peuvent s'initier les lundis et jeudis de 19 h à 20 h. Tous ces cours sont encadrés par des animateurs diplômés et bénévoles. Nos archers autonomes ont accès aux pas de tir en salle (au club et à la halle des sports) et peuvent se retrouver sur des créneaux horaires déterminés mais ils peuvent également s'entraîner à toute heure à notre club ou au terrain extérieur rue du Moulin.

Quel que soient votre âge, votre condition physique et vos attentes (sportives ou loisir), un arc vous attend au sein de notre club : longbow, récurve, classique, avec ou sans viseur, il y en a pour tous les goûts. Que vous soyez individuels ou en groupe constitué, venez découvrir notre activité au cours d'une séance d'initiation... Si le plaisir est au rendez-vous, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année avec des tarifs très accessibles à tous, dégressifs et adapté aux familles (CAF, coupons sport...).

### Renseignez vous

**Site internet : archerromagnatclub.sportsregion.fr**

**Page Facebook : ArcherRomagnatClubOfficiel**

**Adresse mail : archerromagnatclub@gmail.com**

## NOUVELLES ASSOCIATIONS

### Auvergne Mekong

Auvergne Mekong œuvre pour soutenir, sous de multiples formes, la scolarisation des enfants défavorisés du sud-est asiatique et plus particulièrement des enfants laotiens : construction de dortoirs, de classes, de stations de filtration d'eau pour les écoles.

**Présidente : Sylvie JUILHARD**

**Contact : 06 66 78 15 65**

**auvergne.mekong@hotmail.fr**



### Collectif Ak Jamm

L'association vient en aide à la population sénégalaise, au travers d'actions et de distribution de dons. Elle a aussi pour objet à organiser et participer à des événements sportifs et culturels comportant au moins un volet humanitaire.

**Présidente : Cassandra CARDOSO**

**Contact : 06 46 76 83 97 - 06 59 20 74 60**

**cass.cardoso@hotmail.fr**

**boyer-emilie@outlook.fr**

Bonjour à tous les Romagnatois,

Nous sortons à peine d'une période perturbée par une grave crise sanitaire.

Ce n'est donc que maintenant que nous adressons nos très sincères remerciements à tous ceux, électeurs qui nous ont fait confiance, co-listières, co-listiers et toutes les personnes qui nous ont aidés par leur présence dans les réunions participatives, rencontres avec les Romagnatois ou simplement par un encouragement, un sourire ou un message.

Nous serons leur interface au Conseil municipal et dans les différentes commissions et autres instances où nous siégeons.

Elus, nous sommes aujourd'hui les porte-paroles de **TOUS les Romagnatois**. Quel qu'ait été votre vote, nous sommes là pour écouter vos demandes et les porter au Conseil municipal.

Nous serons une opposition constructive, vigilante sur l'utilisation des fonds publics et à l'écoute de tous.

Une bonne démocratie imposant une bonne opposition, nous poursuivrons avec courage et détermination notre route vers plus de justice sociale, plus de place accordée à l'humain.

Depuis le 16 Mars, nous avons déjà eu l'occasion de faire part publiquement de notre différence et nos désaccords sur plusieurs sujets avec le maire et sa majorité municipale :

- en dénonçant son silence absolu, alors qu'un cluster s'était installé au sein-même de l'équipe majoritaire, c'est-à-dire un nombre important de personnes ayant participé à l'organisation des opérations électorales du 15 mars : pas un communiqué, par un message en direction de la population pour informer de cette situation, des risques liés à l'ampleur de la contamination et la mettre en garde ;
- en refusant de nous rendre à une première convocation d'installation du Conseil municipal, qu'en dépit de la situation sanitaire catastrophique mentionnée ci-dessus, le Maire voulait organiser le Dimanche 22 mars ;
- en déplorant que, durant la période de crise sanitaire, aucun appel n'ait été lancé à **toutes les associations de la commune** pour leur permettre, en s'appuyant sur leurs réseaux, de participer à tout ce que la situation exceptionnelle demandait de présences, d'attentions et de bénévoles supplémentaires ;
- en demandant au maire de renoncer à la distribution sélective de masques qu'il avait organisée seulement pour les plus de 70 ans inscrits sur la liste électorale, écartant de fait un nombre important de Romagnatois : aucune réponse à notre proposition de service pour participer à **une distribution générale dans toutes les boîtes à lettres, électeurs ou non et sans limite d'âge** afin d'éviter des mouvements de masse en pleine pandémie ; **ce qui est possible pour un bulletin municipal l'était aussi pour des masques ;**
- en participant activement à la première séance de Conseil municipal du 25 juin 2020, où nous avons fait entendre cette différence. Chaque Romagnatois pourra retrouver nos positions, avec un maximum de précision, dans le compte-rendu très documenté que nous en avons publié sur notre site [www.imaginonsromagnat.fr](http://www.imaginonsromagnat.fr) ainsi que sur les réseaux sociaux.

## LA VIE MUNICIPALE N'APPARTIENT PAS AUX ÉLUS : ELLE VOUS APPARTIENT.

Nous nous appliquerons donc à la mettre à la portée du plus grand nombre, à la faire vivre en la sortant du carcan administratif et comptable où on la tient trop souvent enfermée dans un doux ronron, à l'abri de regards qui pourraient trop déranger.

Vous pouvez compter sur nous pour défendre au quotidien, dans la rue et dans les différentes instances où nous siégeons, les piliers du projet qui nous vaut aujourd'hui de siéger au Conseil municipal : SOLIDARITÉ, TRANSITIONS et ATTRACTIVITÉ de notre ville. Trois valeurs qui ne s'accommodent d'aucun petit calcul électoral.

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS, élus Imaginons Romagnat

contact : [elus@imaginonsromagnat.fr](mailto:elus@imaginonsromagnat.fr)

## A tous les Romagnatois,

*« Nous vous remercions de la confiance que vous avez renouvelée à notre liste Agir Ensemble pour Romagnat aux élections du 15 mars 2020 avec un résultat de 77.51 %. La confiance des Romagnatois se mérite mais surtout elle se respecte.*

*Un tel score traduit la reconnaissance du travail réalisé durant la mandature 2014-2020, il est aussi le fruit de l'engagement d'une nouvelle équipe unie, solidaire et motivée. Merci à toutes celles et ceux qui croient en nous, de tous vos témoignages de sympathie et d'encouragement pendant et après les élections.*

*Ce nouveau mandat qui nous a été confié, nous l'avons reçu avec émotion, humilité et fierté dans un contexte de crise sanitaire mondiale face au coronavirus.*

*Nous avons une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quitté et saluons le travail exceptionnel réalisé par l'ensemble du personnel médical. Nous exprimons notre reconnaissance à celles et ceux qui ont permis à notre pays de continuer d'avancer.*

*A Romagnat, la continuité du service public a été assurée aussi, nous tenons à remercier particulièrement M. Richard Courio, Directeur Général des Services, ainsi que l'ensemble des agents de la collectivité, et à saluer le formidable travail des agents de l'EHPAD. »*

*« Extrait du discours d'investiture du 25 mai de M. Laurent Brunmurolo »*



Conscients de la tâche et du devoir qui nous incombent, nous tiendrons notre engagement de construire l'avenir de Romagnat dans la bienveillance, la proximité et le dialogue et relevons déjà les défis de demain pour notre commune.

Suite à la démission de M. François Ritrovato, nous souhaitons la bienvenue à Mme Valérie Dumas, élue d'opposition.

Vos intérêts seront représentés à CLERMONT AUVERGNE METROPOLE par M. Laurent Brunmurolo, élu vice-président en charge de la voirie, de l'espace public et des déchets, et par Mme Chantal Lelièvre.

Nous espérons que vous avez passé un bel été et de bonnes vacances.

Continuez de prendre soin de vous.

## Les élus de la majorité municipale

Laurent, Nathalie, Soizick, Annette, Isabelle, Philippe, Monique, Jean-Louis, Anthony, Christiane, Anna, Delphine, Franck, Anthony, Jean, Hélène, Marie-Jeanne, Jacques, Chantal, Christine, Thierry, Roland, Daniel, Cécile, Cédric et Bertrand.

[agirensemblepourromagnat@gmail.com](mailto:agirensemblepourromagnat@gmail.com)



*Une équipe engagée, des actions durables !*

# AGENDA

## Août 2020 à janvier 2021

### AOUT

#### ✓ 29 août

Pique-nique blues  
Parc de Tocqueville

### SEPTEMBRE

#### ✓ 5 septembre

Forum des associations  
romagnatoises - salle Raynoird

#### ✓ 6 septembre

Match ASM Romagnat rugby  
féminin - terrain Michel-Brun

#### ✓ 7 septembre

Collecte de sang - salle Raynoird

#### ✓ 12 septembre

- Brunch « agir pour la Biodiversité » LPO - cour de la mairie
- Concours de pétanque - foyer rural de Saulzet-le-Chaud
- Vide grenier - Fête de la rue salle Raynoird

#### ✓ du 13 au 27 septembre

Exposition de l'ARAL - Galerie du Parc

#### ✓ 19 septembre

Ouverture saison culturelle « Peyo »  
salle Raynoird

#### ✓ 19 et 20 septembre

- Journées Européennes du Patrimoine
- Fête du village - foyer rural d'Opme

#### ✓ 22 septembre

Pique-nique AMAP - cour de la mairie

#### ✓ 26 et 27 septembre

Virade de l'espoir - salle Raynoird

### OCTOBRE

#### ✓ 4 octobre

Loto Romagnat pétanque  
salle Raynoird

#### ✓ du 5 au 17 octobre

Exposition Lionel Tison - Galerie du Parc

#### ✓ 18 octobre

Aligot de la Pastourelle d'Auvergne  
salle Raynoird

#### ✓ 16 octobre

Family game « Alice aux pays du jeu » - service éducation jeunesse ville de Romagnat - salle Raynoird

#### ✓ 17 octobre

Saison culturelle les « Stéréo'types » - salle Boris-Vian

#### ✓ 31 octobre

Saison culturelle « Trio Zéphyr »  
salle Raynoird

### NOVEMBRE

#### ✓ 1<sup>er</sup> novembre

Spectacle de danse « attitude Créa'Danse » - Association des Jeunes de Romagnat- salle Raynoird

#### ✓ 6 novembre

Projection de film - AMAP  
salle Raynoird

#### ✓ 7 novembre

Animation au profit de Auvergne  
Mékong - salle Raynoird

#### ✓ 8 novembre

Saison culturelle « les Cravates en bois » - salle Raynoird

#### ✓ du 9 au 15 novembre

Exposition vannerie/céramique  
du FLEP - Galerie du Parc

#### ✓ 11 novembre

Armistice 1918 - Dépôts de gerbes

#### ✓ 15 novembre

6<sup>e</sup> Salon du Livre de Romagnat  
salle Raynoird

#### ✓ 16 au 22 novembre

Exposition « Patchwork et Dentelle »  
du Centre social - Galerie du Parc

#### ✓ 19 novembre

Beaujolais nouveau au profit  
du Téléthon - comité des fêtes  
salle Raynoird

#### ✓ 21 novembre

Bal costumé - Chant'Opme  
salle Raynoird

#### ✓ 22 novembre

Animation au profit de l'ARSEP  
salle Raynoird

#### ✓ du 23 novembre

#### au 5 décembre

Exposition peinture sur soie  
du FLEP - Galerie du Parc

#### ✓ 27 et 28 novembre

Concerts de Sainte-Cécile - Eveil  
romagnatois - salle Raynoird

#### ✓ 30 novembre

Collecte de sang - salle Raynoird

### DECEMBRE

#### ✓ 6 décembre

Bourse aux jouets par Récréations  
salle Raynoird

#### ✓ du 7 au 22 décembre

Exposition d'un collectif d'artistes  
Galerie du Parc

#### ✓ 11 décembre

Saison culturelle « Bienvenue dans  
l'espèce humaine » - salle Raynoird

#### ✓ 13 décembre

Saison culturelle « la Grande Forêt  
de l'Hiver » - salle Raynoird

#### ✓ 19 décembre

Marché de Noël - comité des fêtes  
salle Raynoird

### JANVIER 2021

#### ✓ 9 et 10 janvier

Salon des Orchidées  
salle Raynoird

#### ✓ 14 janvier

Vœux de la Municipalité aux  
Partenaires - salle Raynoird

#### ✓ 24 janvier

Thé dansant du CCAS  
salle Raynoird

#### ✓ 30 janvier

Saison culturelle 6<sup>e</sup> Festival l'Oreille  
du Monde - salle Raynoird

Ce calendrier est donné à titre  
indicatif.  
Il est susceptible d'être modifié en  
fonction des règles sanitaires.